



Archives de l'État

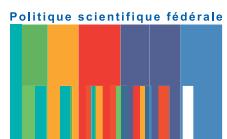
Des projets plein la tête p.5, p.18, p.34

Arts & Histoire

Les nouvelles salles p.44

Raphaël Liégeois

Chicons, boulettes et microgravité p.48



belspo

www.belspo.be



Archives générales du Royaume
Archives de l'État dans les provinces
www.arch.be

KBR Protégeons
le temps

Bibliothèque royale de Belgique
www.kbr.be



Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
www.fine-arts-museum.be

A2H

Musées royaux d'Art et d'Histoire
www.mrah.be



Institut royal du Patrimoine artistique
www.kikirpa.be

museum

Institut royal des Sciences naturelles de
Belgique / Muséum des Sciences naturelles
www.sciencesnaturelles.be

AFRICA

Musée royal de l'Afrique centrale
www.africamuseum.be

Belnet

www.belnet.be



Observatoire royal de Belgique
www.astro.oma.be



Institut royal météorologique de Belgique
www.meteo.be



Institut royal d'Aéronomie spatiale
de Belgique
www.aeronomie.be



Planétarium de l'Observatoire royal
de Belgique
www.planetarium.be

Sommaire



05

Projet OUTLAW - Comment une base de données permet d'identifier 120.000 « truands » (1850-1924)



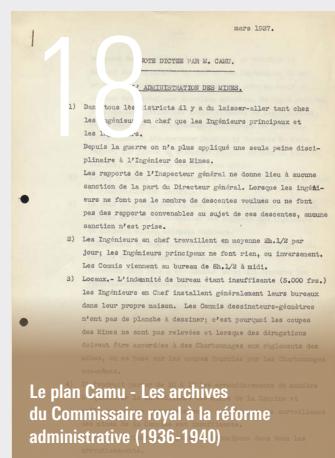
10

La Belgique dans BBMRI-ERIC - Des biobanques unies pour une recherche de pointe



14

Le Projet SEMPAS - Une plateforme offshore transformée en tour de surveillance de la qualité de l'air



18

Le plan Camu - Les archives du Commissaire royal à la réforme administrative (1936-1940)



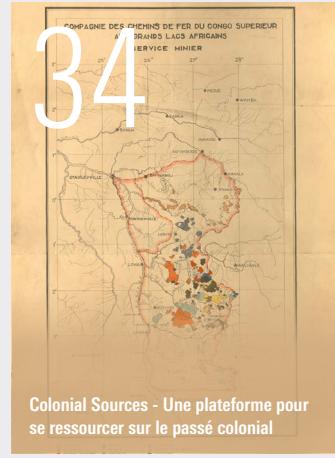
21

Stop à la lutte contre les symptômes et à la politique fragmentée en matière de biodiversité



30

NCP Federal BE



34

Colonial Sources - Une plateforme pour se ressourcer sur le passé colonial



40

Un nouvel inventaire confirme la grande richesse des coléoptères en Belgique



42

Boma, ville patrimoniale - Deux étudiantes congolaises en témoignent



44

Les nouvelles salles dédiées à l'Art nouveau et à l'Art déco belges aux Arts décoratifs du XIX^e siècle



48

Chicons, boulettes et microgravité

Editorial

C'est toujours un exercice particulier que de passer le témoin quand on arrive en fin de parcours professionnel. Mais quand ce parcours comprend la coordination de la revue que vous tenez entre les mains, vous imaginez sans peine que je ne pouvais passer cet événement sous silence. En effet, Patrick Ribouville, qui coordonne notre *Science Connection* depuis le premier jour (mai 2004), nous quittera bientôt, et allégera progressivement sa charge de travail dans les mois qui viennent. Olivier Delacuvellerie, qui vient d'intégrer le service Communication externe, reprendra petit à petit ses attributions.

Je tiens ici à remercier vivement Patrick pour ces nombreuses années d'excellente collaboration, et pour toute la belle énergie qu'il a déployée pour faire vivre notre magazine pendant plus de vingt ans. Nous lui souhaitons déjà tout le meilleur pour la suite.

Parallèlement à cette transition, ce numéro 74 de notre magazine marque également une évolution dans sa forme. En effet, nous avons tenu à modifier tant la couverture que la mise en page générale. Deux nouvelles rubriques feront leur apparition prochainement : « Fiat lux », une rubrique de vulgarisation scientifique à destination des jeunes, et une rubrique « Agenda » qui reprendra la totalité des événements de nos Etablissements Scientifiques Fédéraux.

De manière générale, vous y retrouverez évidemment la diversité qu'incarne Belspo dans les thématiques abordées. En espérant que cette nouvelle mouture vous plaise, je vous en souhaite bonne lecture.



Arnaud VAJDA

Président du Comité de Direction
de la Politique scientifique
fédérale (Belspo)





Focus sur les archives pénitentiaires

Rôles d'enregistrement de la maison pénale de la prison de Termonde.

Projet OUTLAW

Comment une base de données permet d'identifier 120.000 « truands » (1850-1924)



Paul DROSENS et An VANDENBERGHE

Focus sur les archives pénitentiaires

OUTLAW est un projet des Archives de l'État que l'on peut qualifier de « criminellement fascinant ». Réalisé entre 2022 et fin 2025, en partenariat avec l'Université de Gand (*UGent*) et avec le soutien financier de la Politique scientifique fédérale (Belspo), OUTLAW a pour objectif de mettre

en valeur les précieuses archives pénitentiaires des XIX^e et XX^e siècles conservées aux Archives de l'État. Bien que la plupart de ces archives soient inventoriées et accessibles depuis une vingtaine d'années, peu de personnes sont au courant de la richesse et du potentiel de ce patrimoine pénitentiaire pour la recherche historique et généalogique. Le projet OUTLAW vise à changer la donne en ce domaine.

OUTLAW est un projet à participation citoyenne (*citizen science*), rendu possible grâce à l'aide de 50 bénévoles. Pour les Archives de l'État, An Vandenberghe coordonne le travail des bénévoles, le volet numérisation et l'ouverture à la recherche via une base de données, tandis que Matteo De Vuyst (*UGent*) prépare dans ce contexte un doctorat sur la vulnérabilité sociale et la justice pénale au XIX^e siècle. Rein Debrulle



Couvertures des inventaires des archives de la prison de Verviers et de la prison d'Oudenaarde, publiés respectivement en 2015 et en 2022.

et Laura Nys sont venues renforcer l'équipe en 2024, en se concentrant respectivement sur l'enrichissement des données et le volet narratif. L'équipe est dirigée par Paul Drossens, chef de service aux Archives de l'État à Gand et coordinateur du projet, ainsi que par Margo De Koster et Antoon Vrints du groupe de recherche *Histoire sociale après 1750 à l'UGent*.

OUTLAW promeut le potentiel des archives pénitentiaires de quatre manières distinctes :

(1) Numérisation - Plus de 600 registres de prisons provenant de 23 établissements pénitentiaires belges ont été numérisés.

(2) Base de données - À l'aide des sources numérisées, les dossiers d'environ 120.000 condamnés, hommes et femmes, sont transcrits par des bénévoles et encodés dans une base de données. Cette base de données fournira un aperçu sans précédent de la population carcérale condamnée en Belgique au cours de la seconde moitié du XIX^e et du premier quart du XX^e siècle.

(3) Recherche - OUTLAW stimule la recherche sur l'histoire du système pénitentiaire et du droit pénal belges. Chaque généalogiste pourra vérifier si un ou une de ses ancêtres a

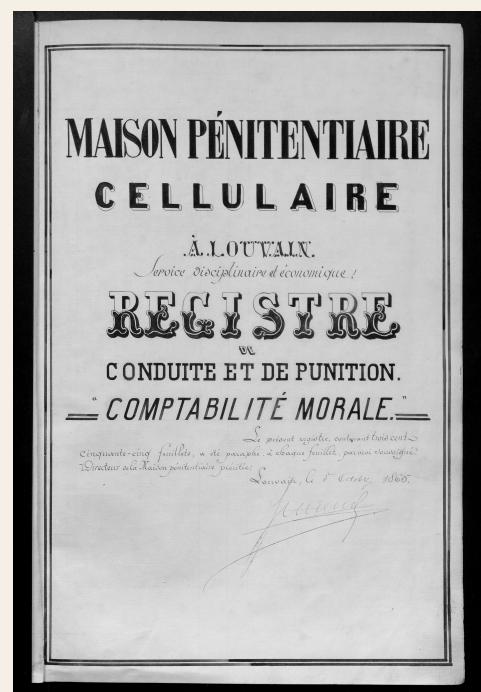
été détenu(e) derrière les barreaux. En outre, la base de données constituera un puissant outil de recherche pour les historiens et les criminologues, qui pourront ainsi découvrir les caractéristiques et le fonctionnement du système juridique et pénal belge au cours de la période concernée.

(4) Plateforme en ligne - Toutes les données encodées, ainsi que les images numérisées, seront intégrées dans le moteur de recherche en ligne des Archives de l'État (<https://agatha.arch.be/>) et elles seront mises gratuitement à la disposition du public via un portail en ligne. En attendant le lancement de cette plateforme, il est possible de suivre l'évolution d'OUTLAW sur le site internet du projet (www.outlawtales.blog).

Aperçu des registres de la comptabilité morale

Ces 623 registres numérisés et ouverts à la recherche par OUTLAW constituent un ensemble particulier au sein des archives pénitentiaires du XIX^e siècle : il s'agit des registres de la « comptabilité morale ». Malgré la terminologie, ces registres n'ont rien à voir avec les finances pénitentiaires, mais plutôt avec le suivi et la surveillance du comportement et de la moralité des détenus pendant leur séjour en prison.

La pratique de la comptabilité morale est apparue dans le système pénitentiaire à l'époque hollandaise (1815-1830) et s'est poursuivie sous le régime belge. Les registres les plus anciens qui ont été conservés datent de 1852. Chaque détenu condamné à une peine de trois mois ou plus était enregistré dans le système de la comptabilité morale et se voyait attribuer une cote morale ou une classification. Plus celle-ci était élevée, plus il avait accès à certains priviléges, comme le droit d'acheter de la nourriture supplémentaire.



Page de titre du registre moral de la prison centrale de Louvain, 1865-1866. AÉ Louvain, Archives de la prison centrale de Louvain (1997), n° 11

Plus important encore, une classification morale élevée était également une condition primordiale pour pouvoir bénéficier d'une libération anticipée. Dans un premier temps, cela n'était possible que par le biais de la grâce royale. À partir de 1888, la loi Lejeune a également créé le système de la libération conditionnelle. Les personnes ayant purgé un tiers de leur peine pouvaient en bénéficier. Mais les conditions étaient strictes : le prisonnier devait faire preuve d'une conduite irréprochable, d'une contrition sincère et présenter peu de risques de rechute.

L'administration pénitentiaire visait à encourager les détenus à s'améliorer moralement par la pénitence, la méditation et une

1 ARRIVÉE

2 SÉJOUR

3 DÉPART

Condition du détenu à son entrée dans l'établissement.

Condition du détenu pendant la détention.

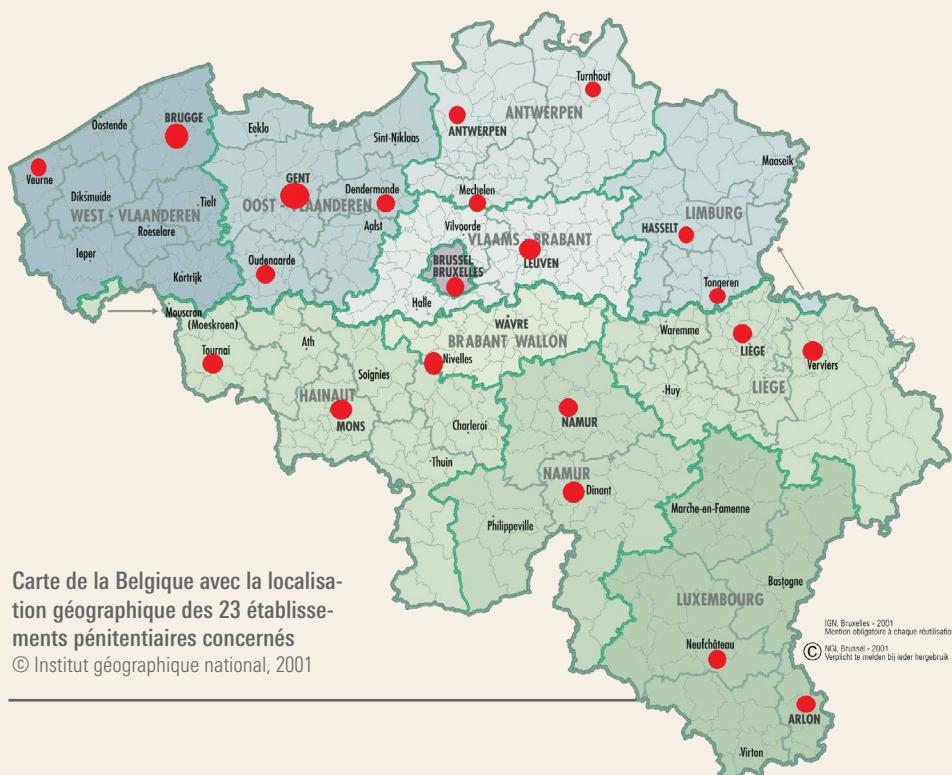
Condition du détenu à sa sortie de l'établissement.

Trois parties de la comptabilité morale de Paulina Ghysels. AÉ Gand, Archives de la prison de Termonde (1997), registre moral, n° 168, folio 54

prise de conscience de leur culpabilité. Le personnel pénitentiaire, tel que le directeur, les gardiens, l'aumônier, l'enseignant et le médecin, fournissaient des données sur le caractère du détenu, son éthique de travail, l'ordre et la propreté, le degré de repentir, le niveau d'éducation et la pratique religieuse. Sur base de ces informations, une classification morale était attribuée périodiquement. Le système de classification le plus couramment utilisé consistait en une catégorisation par niveaux allant de « sans valeur » à « très bon ». Entre les deux, on trouvait les catégories « médiocre », « douteux » et « bon ».

Au début du projet OUTLAW, un aperçu de tous les registres de comptabilité morale conservés de la période 1850-1924 a été dressé. Pour l'ensemble de la Belgique, il s'agit de 623 registres provenant de 23 prisons différentes, couvrant un total d'environ 120.000 détenus condamnés.

Au sein d'OUTLAW, les registres de la comptabilité morale sont numérisés et ouverts à la recherche jusqu'en 1924. Cette année-là, la comptabilité morale a changé quant à sa forme. En lieu et place des annotations dans un registre, toutes les prisons belges ont opté pour un dossier moral individuel. La série de registres s'arrête donc à ce moment-là. Pour des raisons de



protection de la vie privée, il s'est avéré pratique que la césure se situe en 1924. Nous pouvons ainsi être sûrs que toutes les informations contenues dans les registres ont au moins 100 ans d'âge lorsque les scans et les données relatives aux 120.000 prisonniers concernés seront mis en ligne.

Sélection des champs de données

La comptabilité morale contient un large éventail d'informations qu'il n'était pas

possible de saisir intégralement dans une base de données dans les délais impartis pour le projet. Par conséquent, une sélection des données à enregistrer pour chaque détenu a été effectuée. Il s'agissait de trouver un juste équilibre entre la pertinence pour la recherche et la faisabilité pratique. En principe, toutes les données sont pertinentes pour les généalogistes et les chercheurs. Il en résulte la liste suivante de 27 champs qui seront encodés pour tous les détenus repris dans la comptabilité morale.

Numéro	Champs de données	Type d'encodage
1	Numéro du rapport moral	Transcription littérale
2	Nom de famille	Transcription littérale
3	Prénom	Transcription littérale
4	Genre	Menu à choix
5	Date de naissance	JJ / MM / AAAA
6	Le détenu est-il un enfant légitime, un enfant naturel ou un enfant abandonné ?	Menu à choix
7	État civil	Menu à choix
8	Nombre d'enfants	Menu à choix
9	Lieu de naissance	Transcription littérale
10	Dernière résidence	Transcription littérale
11	Profession	Transcription littérale
12	Travaillait-il/elle pour lui-même/elle-même ou pour d'autres ?	Menu à choix
13	Moyens d'existence ?	Menu à choix
14	Condamnations antérieures ?	Menu à choix
15	Crimes commis	Transcription littérale
16	Lieu où les crimes ont été commis	Transcription littérale
17	Année au cours de laquelle les crimes ont été commis	YYYY
18	Date d'entrée en prison	JJ / MM / AAAA
19	Le détenu a-t-il bénéficié d'une grâce, d'un aménagement ou d'une réduction de peine ?	Oui / Non
20	Infractions et sanctions imposées ?	Oui / Non
21	Date de radiation	JJ / MM / AAAA
22	Motif du départ	Menu à choix
23	Lieu après la sortie ou le transfert	Transcription littérale
24	Civil ou militaire ?	Menu à choix
25	Travail en prison	Transcription littérale
26	Religion	Menu à choix
27	Commentaires	Texte libre

Bénévolat

Après avoir sélectionné les champs de données et élaboré le modèle de saisie, le volet « bénévolat » a été lancé à l'été

2022 avec un petit groupe test de 12 personnes. Un effort plus systématique de recrutement de bénévoles a été entrepris à partir de 2023. Ce recrutement a été organisé au niveau régional en collabo-



Réunion mensuelle des bénévoles du Musée de la prison de Merksplas.
© Collection Gevangenismuseum Merksplas

ration avec des acteurs patrimoniaux locaux. En effet, la phase de test a montré que les bénévoles préfèrent travailler avec les registres d'une prison de la région où ils vivent ou d'une prison de la région où ils sont nés. Un autre avantage est que ces organisations disposent déjà d'un réseau de bénévoles. Au printemps 2023, trois collaborations régionales ont ainsi été établies avec *Erfgoedcel Dijk92*, *Erfgoedcel Noorderkempen* et le Musée de la prison de Merksplas. Le réseau de bénévoles s'est ainsi agrandi d'environ 35 personnes supplémentaires, et il a été renforcé par des candidatures spontanées de personnes intéressées qui ont découvert OUTLAW par le biais du site internet ou par le bouche-à-oreille. Cette phase du projet s'est achevée en mars 2025. Dans la base de données, 122.225 prisonniers ont reçu un nom et ont été réidentifiés.

Où trouver les scans et la base de données ?

Au courant de l'année 2025, tout le monde pourra consulter gratuitement tant les images numérisées des 623 registres moraux que la base de données des 120.000 prisonniers condamnés. Les scans seront mis en ligne sur le site internet des Archives de l'État via le *moteur de recherche* « *Inventaires d'archives* ».

À l'automne 2025, la base de données contenant les données encodées des détenus sera mise à disposition de deux manières. D'une part, il y aura une ouverture à la recherche via le *moteur de recherche*



Portail Agatha, le moteur de recherche en ligne des Archives de l'État en Belgique



Le dossier juridique, la comptabilité morale et le dossier d'écrou sont des sources complémentaires.

Analyses d'actes/de personnes sur le site internet des Archives de l'État. Ce moteur de recherche est un instrument idéal pour les personnes qui recherchent un individu spécifique ou qui veulent savoir combien de « truands » il y avait dans leur propre famille. D'autre part, les chercheurs pourront télécharger l'intégralité de la série de données via SODHA, la plateforme fédérale de données pour les *sciences sociales et les humanités numériques*.

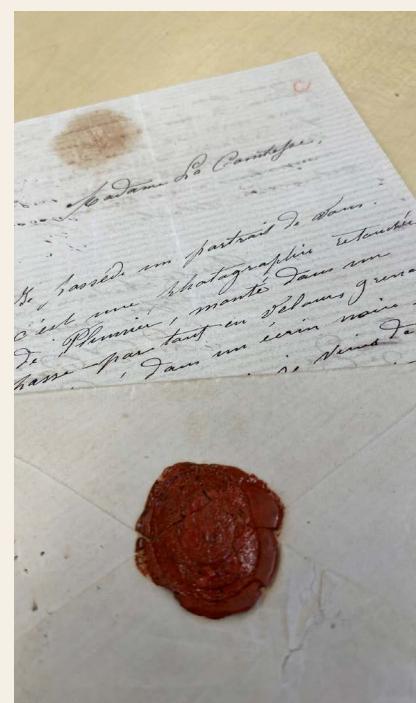
Plus de 120.000 récits de vie individuels

OUTLAW sera le plus grand « portail des détenus » de Belgique. Jamais auparavant autant de données n'avaient été collectées sur la population carcérale en Belgique au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et du premier quart du XX^e siècle. La base de données OUTLAW donne accès à plus de 120.000 récits de vie individuels. Les données du compte moral peuvent être complétées par les informations des dossiers judiciaire et d'écrou. Ensemble, ces trois sources constituent une véritable mine d'informations.

La série de données OUTLAW deviendra un puissant outil de recherche pour les historiens souhaitant étudier des phénomènes sociaux et criminologiques au sens large. En filtrant par lieu de naissance, état civil, âge, profession, sexe, crimes commis, lieu du délit, religion, motif de

sortie, etc., il est possible d'examiner l'impact que chacune de ces variables a eu sur les caractéristiques et le fonctionnement du système judiciaire belge et sur la vie des prisonniers.

Certains groupes professionnels, par exemple, étaient plus visés par des poursuites pénales que d'autres. Songeons notamment aux milliers de domestiques condamnées pour avoir commis un vol chez leur employeur ou qui étaient poursuivies pour avoir avorté après une grossesse non désirée. La noblesse déchue forme également un pan de la population particulièrement présent dans les registres moraux. En 1879, par exemple, le baron de Woelmont, âgé de 52 ans, a passé cinq ans en prison à Mons pour avoir fait chanter la comtesse d'Oultremont de Duras. Le dossier contient des détails piquants sur leur relation amoureuse passée.



Une des lettres de chantage du baron de Woelmont adressée à la comtesse d'Oultremont de Duras.

Les délits qui ne font aujourd'hui plus l'objet de sanctions tels que l'avortement, le vagabondage, l'homosexualité, l'adultère et l'entrave au travail nous en apprennent beaucoup sur l'évolution des normes et de la morale dans notre société.

Les registres moraux révèlent également l'impact de la Première Guerre mondiale sur le système juridique et pénal belge. Relevons par exemple les dizaines de détenus masculins de la prison centrale de Gand, enrôlés dans des bataillons de travail par les Allemands à partir d'avril 1917 et obligés de travailler dans le nord de la France. 

Plus

- Site web du projet www.outlawtales.blog
- Arch.arch.be - Section « Recherche en cours ».
- Agatha.be

Les auteurs

Paul Drossens est chef de service aux Archives de l'État à Gand et coordinateur du projet OUTLAW.

An Vandenberghe est attachée scientifique aux Archives de l'État et responsable du projet OUTLAW.

Traduction : Pascal Neckebrouck

La Belgique dans BBMRI-ERIC

Des biobanques unies pour une recherche de pointe

La Belgique joue un rôle actif au sein du réseau européen de biobanques BBMRI-ERIC, qui facilite l'accès aux échantillons et aux données pour la recherche.

Depuis plus de dix ans, les biobanques belges se connectent via BBMRI-ERIC à des centaines de biobanques à travers l'Europe. Cela mène à davantage de collaboration, à des normes de qualité standardisées et à de nouvelles opportunités pour la recherche biomédicale. Il s'agit d'un regard rétrospectif et prospectif sur les contributions belges et les plans d'avenir au sein de cette infrastructure européenne.

Réseau européen des biobanques

Les biobanques – collections d'échantillons et de données associées – sont devenues indispensables à la recherche sur les maladies et la santé. Pour offrir aux chercheurs un accès aisément à de tels échantillons, BBMRI-ERIC a été créé en 2013 en tant que réseau paneuropéen de biobanques. BBMRI-ERIC, l'infrastructure européenne de recherche consacrée aux biobanques et aux ressources biomoléculaires, a pour mission d'améliorer la disponibilité de biomatériaux de qualité et de données pour les scientifiques. En dix ans, BBMRI-ERIC est devenu l'une des plus grandes infrastructures de recherche en Europe, avec 25 pays et organisations participants en tant que membres ou observateurs. Le réseau relie désormais plus de 400 biobanques en Europe et

au-delà. « BBMRI-ERIC est quelque chose dont l'Europe et la Belgique peuvent être fiers », explique Philippe Desmeth, employé chez Belspo jusqu'en 2024 et ancien président de l'Assemblée des membres de BBMRI-ERIC. « C'est grâce à tous ceux qui font de BBMRI un succès : les patients, les médecins, les biobanques, les décideurs, les points de coordination nationaux et l'équipe BBMRI. »

Le siège principal de BBMRI-ERIC se trouve à Graz, en Autriche, mais la force de l'infrastructure réside dans ses points de coordination nationaux : dans chaque pays participant, un point central est mis en place pour rassembler les biobanques locales et les représenter au niveau européen. Ainsi, les initiatives nationales ne sont pas isolées mais intégrées dans un ensemble plus large. Cela réduit la fragmentation du paysage des biobanques et favorise l'échange d'échantillons, de données et d'expertise au-delà des frontières.

Nœud national belge

La Belgique a été dès le début, en 2013, un partenaire enthousiaste de BBMRI-ERIC. Pour concrétiser la participation belge, trois initiatives de biobanques existantes ont été rassemblées en un seul réseau national. Il s'agissait du projet Belgian Virtual Tumourbank (BVT) confié au Belgian Cancer Registry (BCR), de la Biothèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles (BWB) et du Réseau flamand de biobanques sous la coupole de l'ancien

Centre pour l'Innovation Médicale (CMI). Avec le soutien de la Politique scientifique fédérale (Belspo) – qui finance chaque année la contribution de la Belgique en tant que membre de BBMRI-ERIC – et la nomination d'un coordinateur national des biobanques par la ministre de la Santé publique, BBMRI.be a été créé en tant que point de coordination national de BBMRI-ERIC en Belgique.

BBMRI.be est depuis 2013 hébergé par le Belgian Cancer Registry (BCR) à Bruxelles. Le nœud coordonne la collaboration entre les biobanques belges et assure la liaison avec le siège européen de BBMRI-ERIC. La gestion quotidienne est assurée par la directrice de BBMRI.be, la Dre Annelies Debucquoy, tandis qu'un conseil d'administration, présidé par la Pr Elke Smits (Hôpital universitaire d'Anvers (UZ Antwerpen) / Université d'Anvers (UAntwerpen), définit la vision stratégique. « Grâce à BBMRI.be, les chercheurs belges trouvent beaucoup plus facilement le chemin vers des échantillons et des données appropriés, tant dans notre pays qu'à l'étranger », explique Annelies Debucquoy. « Notre réseau relie à présent des biobanques des quatre coins de la Belgique, qu'il s'agisse d'hôpitaux universitaires ou d'instituts de recherche. Cette envergure et cette visibilité font de notre pays un partenaire intéressant dans des projets de recherche internationaux. »

Au cours des dix dernières années, BBMRI.be est devenu un réseau de biobanques robuste, en expansion



Célébration du 10e anniversaire de BBMRI.be.
© BBMRI.be

constante. Alors qu'initialement la plate-forme était portée par les trois projets fondateurs, à partir de 2019 la porte a été ouverte à toutes les biobanques belges agréées disposant d'un potentiel de recherche pour y adhérer. Aujourd'hui, BBMRI.be réunit 21 biobanques réparties dans toute la Belgique. Celles-ci comprennent à la fois des centres de biobanques académiques au sein d'hôpitaux et d'universités, ainsi que des instituts de recherche. Toutes ces biobanques sont répertoriées dans le catalogue central, le *Directory* de BBMRI-ERIC, qui permet aux chercheurs d'effectuer en ligne des recherches d'échantillons disponibles à travers les pays participants.

En octobre 2023, BBMRI.be a fêté son dixième anniversaire lors d'une réunion où se sont réunis aussi bien les (anciens) présidents de BBMRI.be que des représentants d'autres infrastructures de recherche belges (dont ELIXIR Belgium, Flanders Biolmaging et BCCM (Collections coordonnées belges de micro-organismes). Lors de tables rondes, une collaboration accrue entre ces infrastructures a été débattue et des défis communs ont été identifiés en matière de qualité des données, de questions éthiques et juridiques, de financement et de visibilité. L'essence même d'une infrastructure de recherche est la collaboration – un message que BBMRI.be entend continuer à porter à l'avenir.

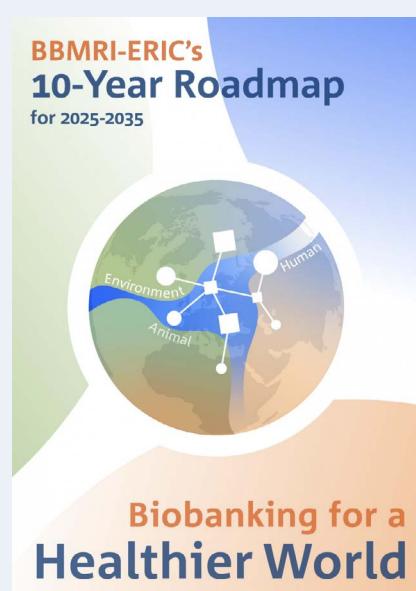
Qualité et réglementation

Non seulement le nombre, mais aussi la qualité des collections de biobanques ont retenu beaucoup d'attention ces dernières années. En 2018, le cadre légal en Belgique a changé : depuis un arrêté royal cette année-là, toutes les organisations qui conservent du matériel corporel humain à des fins de recherche doivent s'enregistrer en tant que biobanques officielles. Cela a entraîné l'intégration de bon nombre de collections existantes dans des biobanques agréées, stimulant ainsi la croissance du réseau BBMRI.be.

Parallèlement, au niveau international, la nouvelle norme ISO 20387 pour les biobanques a vu le jour – une norme de qualité qui vise des procédures uniformes et une assurance qualité élevée pour les échantillons stockés, nécessaires à la recherche de pointe. Belspo a participé à l'élaboration et à l'application de cette norme de qualité et contribue à son développement continu. La Belgique continue d'y jouer un rôle de pionnier. « La qualité est au cœur de notre approche », déclare la Pr Elke Smits. « Via BBMRI.be, nous aidons les biobanques à adapter leur fonctionnement et à respecter les normes de qualité les plus strictes. Cela accroît la confiance des chercheurs du monde entier dans nos précieuses collections d'échantillons et favorise la collaboration internationale. »



Distinction BBMRI-ERIC ISO 20387.
© Andrea Wutte, responsable de la gestion de la qualité, BBMRI-ERIC



Feuille de route décennale de BBMRI-ERIC (2025–2035).
© BBMRI-ERIC

Pour accompagner les biobanques vers l'accréditation ISO, BBMRI.be a lancé en 2021 le projet « High Quality Biobanking in Belgium: the road towards ISO 20387 » (B3-ISO), financé par Belspo dans le cadre du programme national ESFRI-FED. Ce projet développe un parcours par étapes afin d'harmoniser la gestion de la qualité dans les biobanques participantes et de l'élèver au niveau de la norme ISO 20387. En collaboration avec BELAC, l'Organisme belge d'Accréditation, un programme formel d'accréditation est également en cours d'élaboration pour que les biobanques belges puissent, dans un avenir proche, obtenir effectivement la certification selon la norme ISO 20387.

Ces investissements dans la qualité doivent accroître la durabilité et la crédibilité internationale de l'infrastructure belge de biobanques. Le projet B3-ISO court jusqu'en 2025 et constitue un modèle pour d'autres pays au sein de BBMRI-ERIC qui poursuivent des objectifs de qualité similaires.

Impact européen

La Belgique apporte une contribution importante à BBMRI-ERIC non seulement au niveau national, mais aussi au niveau européen. Ainsi, le représentant belge, Philippe Desmeth (Belspo), a été élu président de l'Assemblée des membres, l'organe décisionnel le plus élevé de BBMRI-ERIC où siègent tous les États membres. À ce titre, la Belgique a contribué à orienter la trajectoire stratégique de l'infrastructure. Un exemple en est l'élaboration récente d'une feuille de route sur 10 ans pour BBMRI-ERIC, qui met en avant de nouvelles priorités telles qu'une approche One Health (c'est-à-dire reliant les recherches en santé humaine, animale et environnementale) et des pratiques de biobanques « vertes » et durables. Cette vision pour l'avenir a été lancée fin 2024 à Bruxelles, lors d'un événement inauguré conjointement par Philippe Desmeth



Congrès Europe Biobank Week 2025.

© Michael Prates, spécialiste des relations médias, BBMRI-ERIC

et comprenant des interventions, entre autres, de la Dre Annelies Debucquoy en tant que représentante des points de coordination nationaux.

Par ailleurs, la Belgique prend les devants dans des programmes de travail concrets de BBMRI-ERIC. Dans le nouveau Programme de travail 2025–2027, la Belgique (avec l'Allemagne) dirigera des initiatives autour de la communication scientifique et de l'augmentation de la visibilité des biobanques. Cela comprend entre autres le développement de supports éducatifs et une Journée européenne des biobanques annuelle pour sensibiliser le grand public à l'importance des biobanques. Également dans d'autres domaines – de l'éthique à l'informatique – des experts belges apportent, via BBMRI.be, leur contribution au sein de groupes de travail européens, afin que notre expérience profite à l'ensemble du réseau.

Les institutions belges ont par ailleurs été étroitement impliquées dans la célébration de jalons importants. En 2024, BBMRI-ERIC a fêté son dixième anniversaire lors d'un symposium international. L'Autriche a fait office de pays hôte (BBMRI-ERIC étant juridiquement établi en Autriche), mais Belspo a agi en tant que co-organisateur de cette célébration. Cette année-là, la Belgique assurait la présidence du Conseil de l'UE ainsi que de l'Assemblée de BBMRI-ERIC, une conjonction unique. L'événement a illustré le fort soutien politique et scienti-

fique dont bénéficie l'infrastructure des biobanques dans notre pays.

Communauté internationale

En tant qu'infrastructure de recherche, BBMRI-ERIC est en évolution constante pour répondre à de nouveaux besoins. Un atout majeur est la communauté internationale croissante autour des biobanques. En plus des membres européens, des collaborations avec des pays hors d'Europe et des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sont envisagées. « Nous constatons que l'avenir des biobanques dépend largement de notre capacité à partager les connaissances et les normes », déclare la Pr Elke Smits. « Grâce à BBMRI-ERIC, la Belgique peut contribuer à placer la barre plus haut à l'échelle mondiale, que ce soit en matière de partage des données, de directives éthiques ou de durabilité. »

Un moment fort pour la communauté des biobanques est la Semaine européenne des biobanques annuelle (*Europe Biobank Week*, EBW). Ce congrès, co-organisé par BBMRI-ERIC et l'association européenne des biobanques (ESBB), rassemble des centaines de chercheurs, cliniciens et partenaires industriels autour des développements les plus récents. En 2025, la Semaine européenne des biobanques s'est tenue du 13 au 16 mai à Bologne, en Italie, et a réuni plus de 800 participants

issus des secteurs des soins de santé, de la recherche et de l'industrie, provenant de 47 pays. Cet événement offre une plateforme pour échanger des idées, suivre des ateliers et collaborer autour de thèmes tels que les technologies innovantes, les normes de qualité et le rôle des biobanques, par exemple dans la recherche sur le cancer.

Les experts belges en biobanques y apportent traditionnellement une contribution importante, avec des présentations sur nos initiatives telles que le projet B3-ISO, tout en puisant à leur tour de l'inspiration chez les autres participants. « Les biobanques sont les bibliothèques du vivant », a déclaré Philippe Desmeth dans son discours lors de EBW25, soulignant la valeur pérenne des collections de biobanques pour la science.

Perspectives

Forte d'un solide réseau national et d'une feuille de route européenne claire, la Belgique est prête à franchir de nouvelles étapes en biobanque. L'accent est mis sur une professionnalisation et une internationalisation accrues. D'une part, BBMRI.be continue de renforcer les services à l'intention des chercheurs : un site web BBMRI-ERIC rénové, intégrant une plateforme d'apprentissage (prévue d'ici fin 2025), facilitera encore l'accès aux échantillons et à l'expertise. D'autre part, l'accent est mis sur une croissance durable : les biobanques seront encouragées à adopter des pratiques écologiques et à obtenir un « label vert », conformément aux ambitions de BBMRI-ERIC pour une recherche respectueuse du climat. Par ailleurs, l'implication des patients et des citoyens dans la recherche en biobanque reste un point d'attention, notamment via le Stakeholder Forum (forum des parties prenantes) auquel la Belgique participe activement.

La collaboration étroite au sein de BBMRI-ERIC porte ses fruits. Les cher-



Philippe Desmeth reçoit un certificat de reconnaissance lors de EBW25.

© Michael Prates, spécialiste des relations médias, BBMRI-ERIC

cheurs belges bénéficient d'un accès à un véritable trésor d'échantillons et de données provenant de toute l'Europe, ce qui peut accélérer de nouvelles percées dans la recherche médicale. Dans le même temps, les biobanques belges gagnent en visibilité et peuvent contribuer à des études transfrontalières d'une ampleur

jusqu'alors impossible. Dix ans après, il est clair qu'à travers BBMRI-ERIC, la Belgique a ancré son expertise en biobanques dans un cadre européen plus vaste. Les années à venir promettent de poursuivre sur cette lancée, la Belgique demeurant un maillon permanent du réseau qui fait avancer la recherche biomédicale en Europe. 

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement tous les anciens et actuels présidents et membres du conseil d'administration de BBMRI.be, les présidents et coprésidents des groupes de travail, tous les membres et parties prenantes du réseau, ainsi que l'équipe de BBMRI.be – y compris la directrice et les membres du personnel – pour leur engagement précieux. Le Belgian Cancer Registry (BCR), en tant qu'hôte du point de coordination national, mérite également une reconnaissance particulière pour son soutien continu. Notre gratitude va aussi au réseau international BBMRI-ERIC et à l'équipe centrale à Graz, pour leur collaboration inspirante et leur soutien structurel. Nous exprimons en particulier notre reconnaissance à Philippe Desmeth pour ses années d'implication et son rôle clé dans le développement de BBMRI-ERIC.

Sources

- (1) BBMRI-ERIC – www.bbmri-eric.eu
- (2) BBMRI.be – www.bbmri.be
- (3) BELSPO – Projet ESFRI-FED B3-ISO (Politique scientifique fédérale)
- (4) BBMRI-ERIC – Feuille de route 10 ans (10-Year Roadmap)
- (5) BBMRI-ERIC – Programme de travail 2025–2027 (Work Programme 2025–2027)
- (6) Semaine européenne des biobanques 2025 (*European Biobank Week 2025*)

Le Projet SEMPAS

Une plateforme offshore transformée en tour de surveillance de la qualité de l'air

La mer du Nord n'est pas seulement une autoroute maritime très fréquentée, elle est aussi un écosystème fragile qui borde des zones côtières densément peuplées. Face à ce défi, l'Institut royal d'Aéronomie Spatiale de Belgique (IASB) a développé un système innovant nommé SEMPAS (Surveillance des émissions des navires par spectroscopie d'absorption passive) pour surveiller de près les émissions des navires. Installé sur une plateforme éolienne en mer du Nord (Mermaid), l'instrument SEMPAS utilise la spectroscopie d'absorption et le suivi piloté par Intelligence Artificielle (IA)

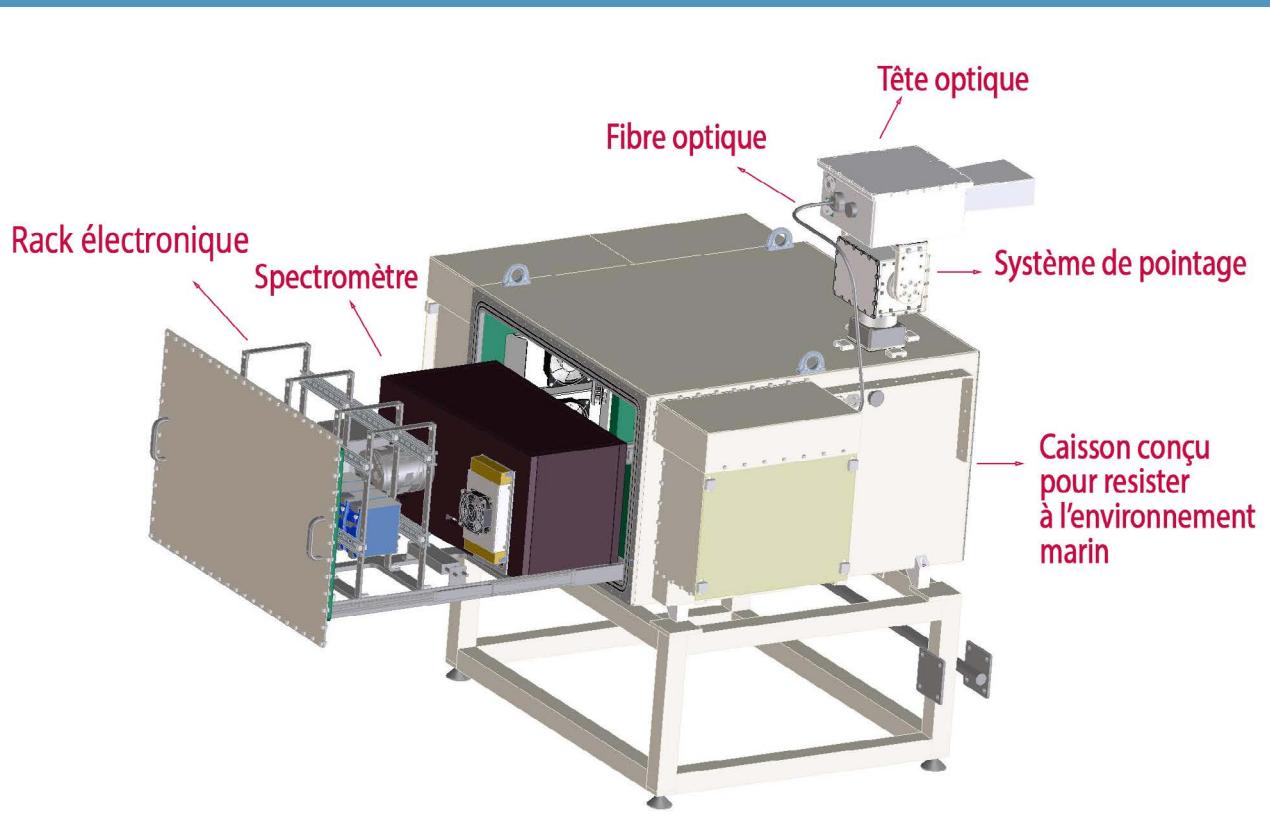
pour contrôler à distance la conformité des navires à des normes d'émission strictes. SEMPAS représente une nouvelle étape dans la surveillance de la pollution atmosphérique due au transport maritime.

S'attaquer à une source majeure de pollution due aux transports

La mer du Nord est l'une des mers les plus fréquentées au monde. Des centaines de navires passent chaque jour devant la côte belge. Bien que le transport maritime joue un rôle essentiel dans l'économie

mondiale, il est également responsable d'importantes émissions de polluants atmosphériques tels que les oxydes d'azote (NO_x) et les oxydes de soufre (SO_x), à peu près 15% de toutes les émissions des transports. Ces substances contribuent, par exemple, à l'acidification et au smog, ce qui représente un risque pour l'homme et l'environnement, en particulier dans les zones côtières.

Pour limiter cet impact, les émissions en mer du Nord sont strictement réglementées : la région a été désignée comme zone de contrôle des émissions de soufre (SECA) et zone de contrôle des émissions



Description de l'instrument SEMPAS.

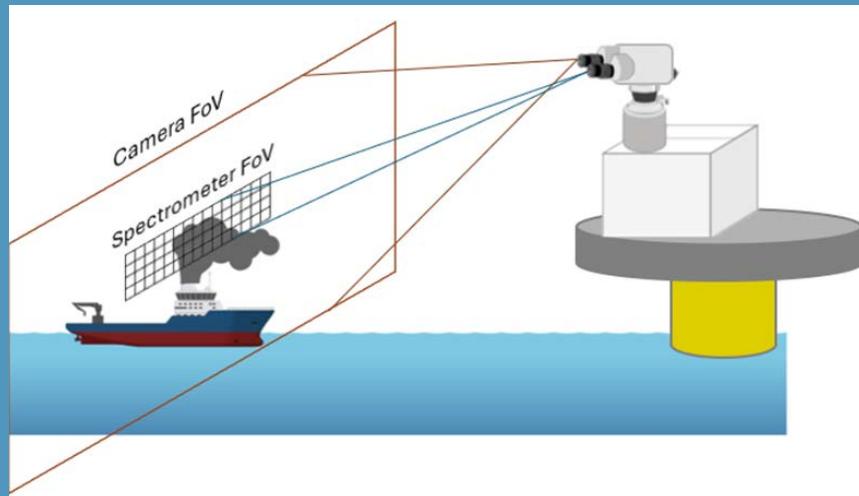
d'azote (NECA). Il s'agit d'une zone dans laquelle les navires doivent respecter certaines normes d'émission en ce qui concerne le carburant utilisé et les émissions directes des produits de combustion. En ce qui concerne le soufre, cette norme est fixe pour tous les navires : leur carburant ne peut en contenir plus de 0,01 % de soufre. Pour l'azote, la norme est un peu plus compliquée, et la limite d'émission dépend de l'année de construction du navire et de la vitesse du moteur.

Jusqu'à présent, ces normes sont contrôlées dans les eaux belges par ce que l'on appelle un avion renifleur, exploité par l'équipe SURV de l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB). L'avion survole le panache d'un navire, et des capteurs installés à son bord déterminent les concentrations de CO_2 , NO_x et SO_2 . Les émissions du navire peuvent ainsi être déterminées directement. Bien que cette méthode soit fiable, elle prend beaucoup de temps et seul un nombre limité de navires peut être mesuré par vol.

L'IASB possède une grande expérience en matière de télédétection et de mesure de la qualité de l'air et, avec le projet SEMPAS, il propose une méthode complémentaire prometteuse. Le système utilise la spectroscopie d'absorption passive, et peut déterminer à une distance maximum d'environ 15km si un navire respecte les normes d'émission. Cet instrument pourra prendre des mesures permanentes à partir d'un emplacement fixe en mer du Nord. Les deux techniques travailleront donc ensemble pour contrôler les normes au plus près, et détecter les navires non-conformes.

Fonctionnement de SEMPAS : télédétection et détection intelligente combinées

L'instrument SEMPAS et ses algorithmes ont été entièrement développés à l'IASB. Les scientifiques ont défini et caractérisé l'instrument, tandis que les ingénieurs et les techniciens se sont chargés de



Principe de mesure de l'instrument SEMPAS.

la conception et de la construction du boîtier et de tout ce qui s'y rapporte. Les scientifiques sont également responsables du développement des méthodes de traitement des données. SEMPAS signifie « Surveillance des émissions des navires par spectroscopie d'absorption passive » (en anglais : Ship Emission Monitoring using Passive Absorption Spectroscopy). Il s'agit d'un système spectroscopique doté de deux canaux : un spectromètre UV-visible et un spectromètre infrarouge (IR). Concrètement, le spectromètre examine la lumière solaire dans l'Ultraviolet (UV), entre 295 et 505 nm de longueur d'onde. Dans notre application, la lumière solaire ayant traversé le panache d'un navire particulier est analysée. Le spectre obtenu contient les empreintes spectrales du NO_2 et du SO_2 , dont on peut tirer les concentrations le long du chemin optique à partir d'algorithmes mathématiques adaptés. Cette technique de mesure est appelée Spectroscopie d'Absorption Optique Différentielle (DOAS). De plus, une image en deux dimensions est obtenue, permettant de visualiser la teneur en NO_2 et SO_2 dans les panaches d'échappement des navires.

L'un des aspects les plus innovants de SEMPAS est sa capacité à identifier, suivre automatiquement et quantifier les émissions des navires individuels à l'aide d'un logiciel de reconnaissance d'images. Ceci est possible grâce à une combinaison des fonctionnalités suivantes :

- les données AIS (Automatic Identification System), qui déterminent la position et la trajectoire des navires à proximité. Il s'agit du système de communication radio sur lequel tous les navires doivent transmettre un certain nombre de paramètres, tels que leur identité, leur destination, leur position, leur direction et leur vitesse. SEMPAS s'en sert pour savoir s'il y a des navires à proximité et pour déterminer quel navire est mesuré correctement.
 - la reconnaissance d'images basée sur YOLO (You Only Look Once), un modèle d'IA en source ouverte qui reconnaît des objets dans des photos ou un frame vidéo. Entraîné sur les navires, ce modèle est utilisé dans le logiciel de la caméra SEMPAS pour déterminer la position précise des navires par rapport à l'instrument, ce qui permet de les suivre activement.
 - un régulateur PID (Proportionnel, Intégral, Dérivé), une boucle de rétroaction qui régule les paramètres d'un système dynamique à la valeur souhaitée, qui contrôle la tête optique mobile de l'instrument pour suivre le navire avec précision. La boucle de rétroaction est basée sur la position du navire dans la vidéo, et le contrôle est effectué en analysant la vitesse de rotation du système.
- Dès qu'un navire entre en vue, le système reconnaît l'objet et suit son mouvement, ce qui permet de poursuivre la mesure

aussi longtemps que possible. Ce suivi est crucial pour obtenir une durée de mesure suffisante et augmenter la sensibilité des mesures.

S'il n'y a pas de navires à proximité, l'instrument mesure la pollution de fond. Cela nous permet d'en savoir plus sur la composition de l'atmosphère dans un environnement marin et de valider les mesures satellitaires de NO_2 au-dessus des zones maritimes.

Le deuxième composant de SEMPAS, l'instrument infrarouge, est actuellement assemblé à l'IASB. Il s'agit d'un télescope motorisé couplé à un spectromètre infrarouge à transformée de Fourier. Le télescope mobile est piloté par le même algorithme d'analyse d'image IA et suivra automatiquement les navires pour collecter le rayonnement thermique infrarouge des émissions des panaches de fumée et l'envoyer au spectromètre infrarouge de l'instrument. Le spectromètre mesure le spectre d'émission infrarouge de 4 à 13 μm . Ce spectre contient les empreintes spectrales de SO_2 et de CO_2 , entre autres. Le rapport relatif du signal de SO_2 et CO_2 permet de calculer la teneur en soufre du carburant marin utilisé. L'instrument infrarouge SEMPAS sera testé en zone côtière au cours de l'année 2026.

Installation le long d'une route maritime importante

L'ensemble du système de mesure est logé dans un boîtier robuste et étanche, spécialement conçu pour les conditions difficiles en haute mer. En raison des fortes variations de température, de l'abondance du sel marin et de l'humidité ambiante, cela constitue un défi technique majeur. Le 12 juin 2025, la composante UV-vis a été installée sur la plateforme de transformation électrique du parc éolien Mermaid, à environ 40 kilomètres de la côte belge. Cette composante y prendra des mesures en continu dans un rayon d'environ 10 km

autour de l'instrument. Cela signifie que des navires naviguant sur une grande route maritime du sud-ouest au nord-est pourront être surveillés.

Maintenant que la composante UV-vis est opérationnelle, sur la base des concentrations mesurées, il est possible d'estimer les facteurs d'émission auxquels s'appliquent les normes. La quantité de soufre dans le carburant est normalement déterminée à partir du rapport des concentrations de SO_2 et CO_2 , mais comme le CO_2 ne peut pas être directement mesuré par le canal UV-Vis de SEMPAS, un modèle d'apprentissage automatique est utilisé pour déduire le CO_2 à partir du NO_2 . Pour entraîner ce modèle, les données de l'avion renifleur ont été utilisées. En outre, à partir des mesures de NO_2 , la quantité de NO_x ($\text{NO}_2 + \text{NO}$) émise par le navire devra être déterminée, et les paramètres du moteur du navire au moment de la

mesure devront également être estimés. Lorsque le composant IR est également actif, les calculs sont effectués directement sur la base du CO_2 , ce qui permet de déterminer les facteurs d'émission avec plus de précision.

Il est prévu d'introduire les données collectées par SEMPAS dans la base de données européenne THETIS sur les émissions des navires. Cette base de données permet de contrôler la conformité et la contribution de SEMPAS sert de système d'alerte précoce pour les pays voisins en cas d'infraction. À la suite d'une détection de valeur élevée pour un navire spécifique par SEMPAS, les agences gouvernementales pourront effectuer des mesures supplémentaires du carburant, permettant éventuellement d'infliger des amendes aux navires en infraction.

Testé et approuvé : campagne dans le port de Zeebrugge

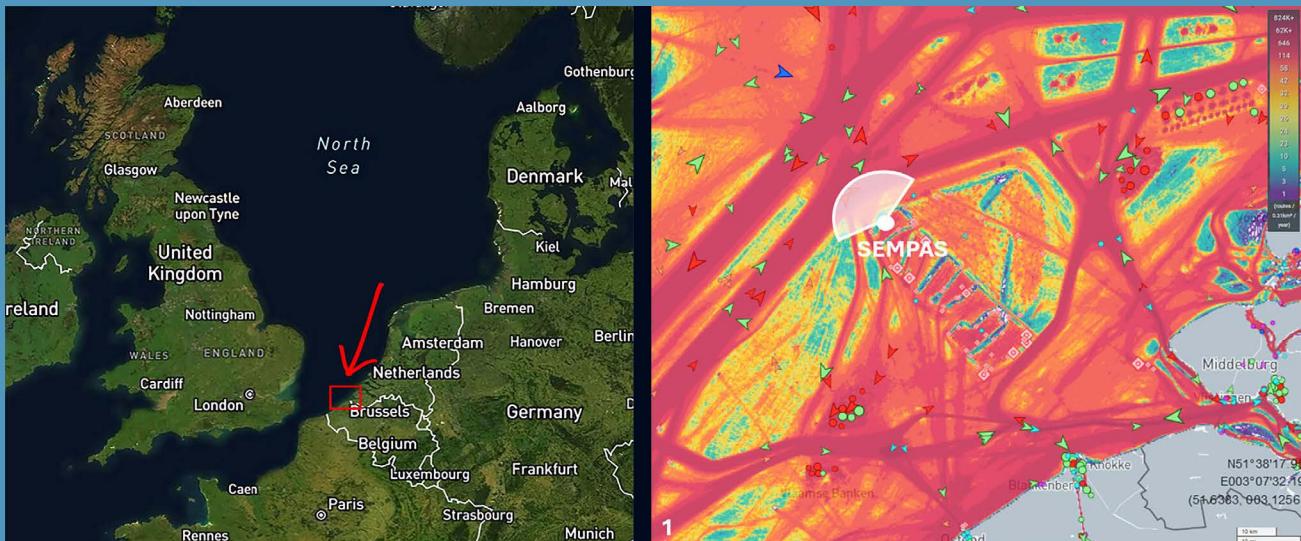
Au cours des derniers mois, la composante UV-vis a fait l'objet de tests approfondis au centre de trafic radar de l'Escaut à Zeebrugge. Pour que les conditions soient représentatives de l'installation off-shore, les navires passant par le port ont été mesurés à une distance de 7 à 11 km. Le système est conçu pour voir loin et ne se concentre donc pas sur les navires entrants et sortants du port. Au total, quelque 300 navires ont été mesurés avec succès.



Vue de la plateforme Mermaid, à 40km des côtes d'Ostende.



Suivi d'un navire détecté par SEMPAS. Indice de confiance 0,84 sur 1, juin 2025.



Port de Zeebrugge pour la phase de test.

Cette campagne d'essai a permis d'éprouver la fiabilité du matériel en conditions réelles, et surtout d'affiner l'algorithme de suivi des navires. Dans l'ensemble, des concentrations élevées et très variables de NO_2 et SO_2 ont été mesurées, mais comme l'instrument a été installé dans un port, les émissions locales de trafic et d'industrie jouent également un rôle. La principale difficulté était de pointer précisément l'instrument vers le panache du navire, car la fumée est sensible au vent et se disperse rapidement. Pour l'installation au large des côtes, l'algorithme de suivi sera optimisé autant que possible.

Conclusion

SEMPAS est un projet innovant qui réunit technologie, science et politique environnementale. Il a été entièrement développé à l'IASB démontrant l'expertise de cet institut dans tous les domaines concernés. En combinant la spectroscopie d'absorption, l'automatisation de la prise de mesure et le partage international des données, il fournit une solution évolutive pour la surveillance des émissions des navires. Les campagnes d'essai réussies et l'installation récente en mer marquent une étape importante vers une navigation

plus durable et mieux surveillée en mer du Nord.

L'IASB a développé l'outil SEMPAS en étroite collaboration avec la DG Navigation du SPF Mobilité et Transports et l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique, avec le financement du fonds de compensation environnementale de la DG Environnement et de la Loterie nationale. Nous tenons à remercier Otary d'avoir accueilli l'instrument sur sa plateforme offshore et d'avoir soutenu le processus d'installation. 



L'instrument SEMPAS au port de Zeebrugge pendant la phase de test.

Le plan Camu

Les archives du Commissaire royal à la réforme administrative (1936-1940)



Guy Coppieters

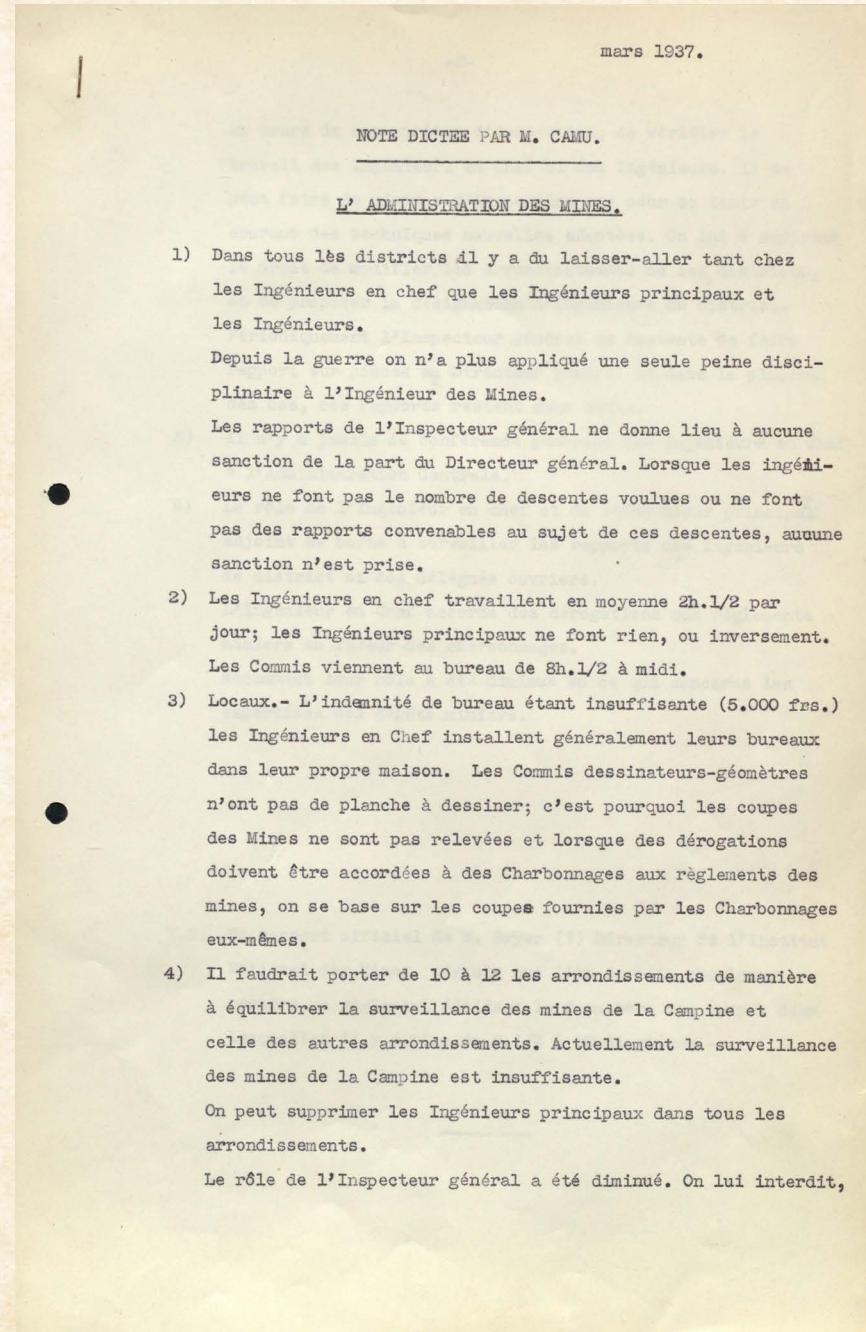
Les appels à une administration plus efficace semblent s'être multipliés ces dernières années. Un coup d'oeil rétrospectif sur les années 1930 montre que ce souhait n'a rien de neuf. En outre, les réformes prônées aujourd'hui font pâle figure, comparées à la vision qu'en avait le jeune Louis Camu dans les années 1936 – 1940.

Conservées aux Archives générales du Royaume et récemment inventoriées, les archives de Camu offrent un aperçu fascinant sur le fonctionnement des pouvoirs publics avant-guerre. Ce fonds est indispensable pour toutes recherches relatives à l'histoire de l'administration.

Le passage de Camu au Commissariat royal à la réforme administrative a constitué sans aucun doute une étape importante dans l'histoire de l'administration belge, marquée jusque-là par plus d'un siècle de rigidité (institutionnelle). Les tentatives précédentes visant à moderniser l'administration avaient toutes échoué.

Ducpétiaux pris dans l'immobilisme

L'État belge du XIX^e siècle est fondé sur l'idéologie libérale et n'a pas une longue tradition administrative. La confiance dans les pouvoirs publics est faible. La Belgique est une société de classes, le gouvernement étant principalement au service de quelques élites privilégiées.



Note sur le fonctionnement de l'Administration des mines, mars 1937. Dans cette note, Camu décrit les dérives de cette haute administration belge de tradition napoléonienne. Elle démontre que dans les années 1930, l'application de la législation sociale dans les mines est peu surveillée. (Inventaire, n°256)

La partialité de l'appareil étatique se fait régulièrement ressentir. Après une brève période de gouvernements majoritairement unionistes jusqu'en 1846, les libéraux s'emparent du pouvoir presque

sans interruption, jusqu'en 1870. Cela entraîne des frictions avec les catholiques, qui remettent également en question l'interdépendance entre la fonction publique et le monde politique.

En 1859, le catholique Édouard Ducpétiaux - connu comme le réformateur du système pénitentiaire belge - dresse le bilan cinglant d'une administration lente, incohérente et arbitraire. Il plaide pour une fonction publique compétente et indépendante, une législation simplifiée et des politiques coordonnées. Ce sont des revendications d'une grande modernité qui ne suscitent pourtant que peu d'intérêt. Émile Greyson, directeur au ministère de l'Intérieur, rappelle en vain, 30 ans plus tard, l'appel de Ducpétiaux à la dépolitisation.

Wodon et la reconstruction

Il faut attendre la Première Guerre mondiale pour que le secrétaire général du ministère des Affaires économiques, Louis Wodon, profite des circonstances pour réclamer un pouvoir public fort et efficace. Il élabore un cadre visant à réduire l'influence des partis politiques sur les pouvoirs publics. Wodon s'indigne surtout de l'ingérence politique dans les nominations ou les promotions. À son avis, l'organisation d'examens doit être à la base d'une fonction publique réformée et d'une véritable politique en matière de ressources humaines. Fait remarquable, il voit également une dichotomie entre l'administration et les cabinets ministériels et il préconise la suppression de ces derniers. Enfin, il envisage de « redistribuer » les missions des pouvoirs publics entre deux types d'administration. Les départements gestionnaires fonctionneraient comme des entreprises publiques tout en appliquant les principes de l'économie de marché. Aux départements de contrôle, des fonctionnaires experts joueraient un rôle clé de supervision.

Sur demande royale

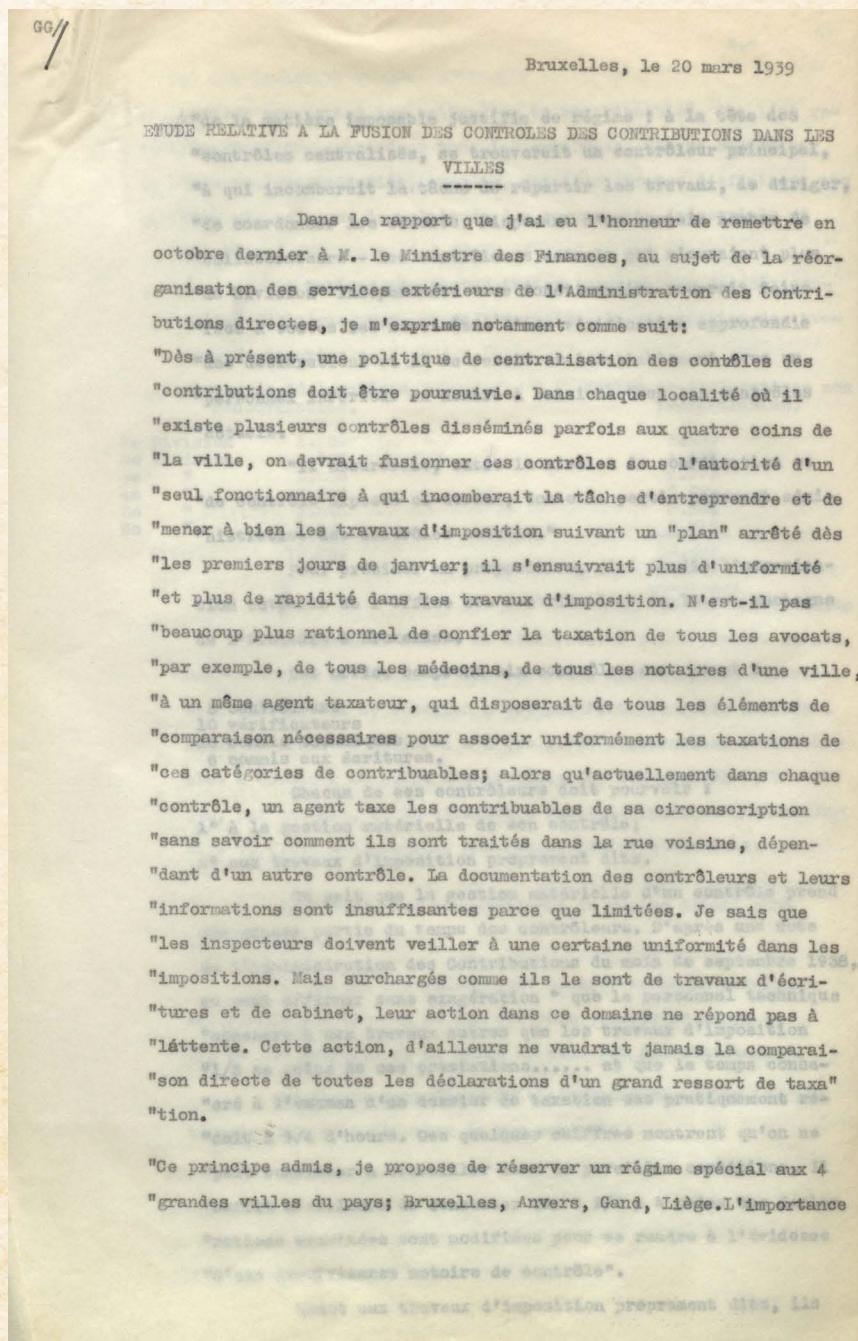
Après la guerre, les projets de Wodon ne se concrétisent pas mais l'idée d'une réforme des services publics progresse, surtout après que le roi Albert I^{er} a plaidé en 1919 auprès du Premier ministre Delacroix pour une fonction publique performante

au service d'une société moderne, en pleine reconstruction. Plusieurs initiatives s'en suivent. En 1922, le secrétaire du roi, Max-Léon Gérard, propose des réformes en s'inspirant de la structure organisationnelle de Wodon. Il va même plus loin en nourrissant son projet de modernisation des principes du *management scientifique* d'Henri Fayol. La même année, le gouvernement conservateur Theunis I réagit également en chargeant la commission de Haene d'étudier les services publics, sans grandes conséquences toutefois, car des réformes radicales ne sont pas à l'ordre du jour de cette commission. Le premier

gouvernement Poullet-Vandervelde reprend le travail en 1926 via une nouvelle commission d'étude. Mais en raison de la situation financière du pays, l'accent est mis sur l'austérité plutôt que sur les réformes. Le gouvernement catholique-libéral Jaspar II finit par enterrer l'initiative parlementaire. Les « années folles 1920 » n'apporteront aucun changement.

Les deux Léos

Au cours des années 1930, les critiques à l'égard de l'action des pouvoirs publics se



Etude relative à la fusion des contrôles des contributions dans les villes, par L. Camu, 20 mars 1939. Les pouvoirs publics sont confrontés à de graves problèmes de perception des impôts, en particulier dans les grandes villes. (Inventaire, n°50)

multiplient, en particulier dans les milieux d'affaires. Max-Léo Gérard joue un rôle prépondérant à cet égard. Cet influent libéral liégeois est le grand défenseur d'une réduction énergique des dépenses publiques. Tout s'accélère à partir de juillet 1933 lorsque le *Comité central industriel de Belgique* (CCI), l'organisation patronale dirigée par Gustave-Léo, le frère jumeau de Max-Léo, intervient activement dans le débat. En octobre 1935, le CCI publie un ouvrage critique intitulé *Études sur la réforme des services administratifs de l'État*. Le même mois, les ministères sont invités à réduire leurs dépenses de 15 %. Lorsqu'en été 1936, Van Zeeland forme son deuxième gouvernement, il se rallie à l'idée que les services publics coûtent trop cher.

Van Zeeland et ses commissaires

Les élections du 24 mai 1936 et les grèves de juin 1936 provoquent une onde de choc dans les milieux dirigeants. Le formateur Van Zeeland veut canaliser le mécontentement : il voit une solution dans la nomination de commissaires royaux, chargés chacun d'enquêter sur une question sociétale. Le conseil des ministres du 28 août 1936 nomme les trois premiers commissaires. L'un d'entre eux est le libéral Louis Camu qui, le 10 octobre 1936, est chargé par le Premier ministre Van Zeeland d'élaborer les réformes administratives. Le gouvernement Van Zeeland II nommera au total huit commissaires, mais c'est surtout Camu qui passera à la postérité.

Le statut de la fonction publique en un coup d'œil

Après sa nomination en tant que commissaire royal, les choses évoluent rapidement. Camu entame immédiatement ses enquêtes dans les différents départements et il songe à un statut unifié pour tous les fonctionnaires. Il soumet son premier projet fin février 1937 et sa

Interdiction du droit de grève.

Rechercher une déclaration de VanderVelde qui est relevée par un article non signé de Wauthier, paru dans la Revue de l'Administration et du Droit Administratif. Vandervelde aurait déclaré formellement, étant Ministre, que les agents de l'Etat n'ont pas le droit de grève.

Le 5 janvier 1937, Camu organise, avec un certain nombre de personnalités, une série de consultations sur son projet de statut de la fonction publique. Wodon suggère à Camu de refuser le droit de grève aux fonctionnaires, en se référant aux déclarations antérieures du ministre de l'époque, Emile Vandervelde. (Inventaire, n° 671)

publication suit dès le mois d'avril 1937. En septembre 1937, le gouvernement approuve le statut des fonctionnaires. La mise en œuvre concrète suit avec l'Arrêté royal du 2 octobre 1937. C'est un tour de force : dans l'année qui suit sa nomination, Camu a réalisé un statut pour la fonction publique ! Camu avait été soutenu notamment par le travail d'étude qui s'est déroulé parallèlement au sein de la fondation privée *Centre d'étude pour la Réforme de l'Etat* (CERE).

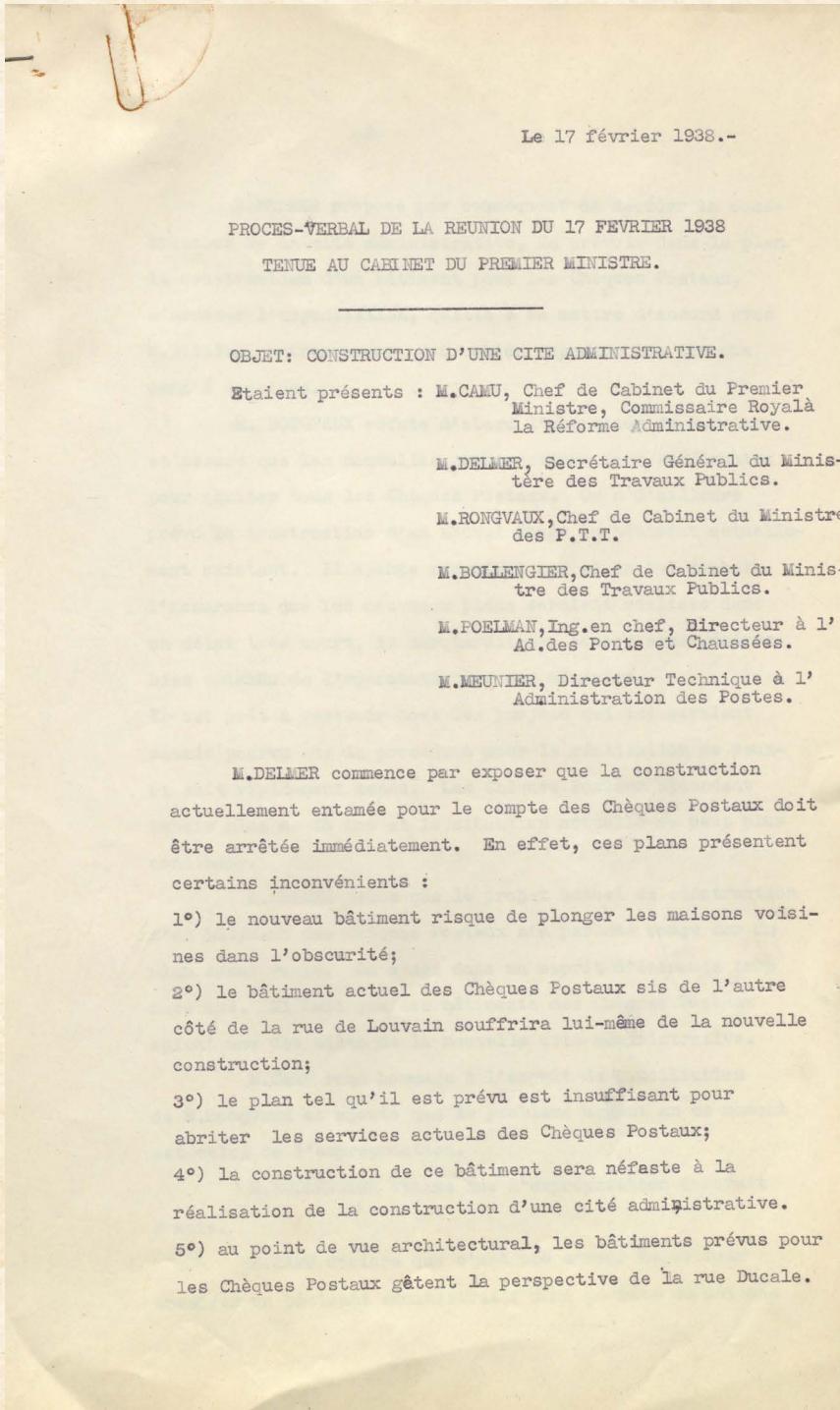
Le statut est un pas important vers la création d'une fonction publique compétente et apolitique. Il est principalement axé sur l'uniformité, la rémunération du travail effectif et l'apport intellectuel des agents ; l'accent est mis sur l'égalité, la sécurité juridique, la promotion interne, la qualification, l'ancienneté et la protection contre l'arbitraire politique. A partir de juin 1938, Camu détaillera et élaborera davantage ce statut, notamment par la mise en place du secrétariat permanent de recrutement (SPR, futur SELOR), la catégorisation des fonctionnaires et une réglementation des promotions. Le "statut Camu" a façonné le fonctionnement de l'administration fédérale jusqu'à aujourd'hui. Bien sûr, il a connu de légères modifications, comme celle apportée par le ministre de la Fonction publique Gilson en 1964 ou son extension à tous les organismes d'intérêt public en 1973. À partir de 1980, le statut de la fonction publique est soumis à des pressions, accompagnées de demandes de régionalisation et de privatisation.

La Cité administrative de l'État

Dans un rapport d'août 1937, Camu attire l'attention sur le problème des mauvaises conditions de logement de l'administration. Elle est dispersée dans de nombreux bâtiments de la ville haute de Bruxelles, dans le quadrilatère formé par la colonne du Congrès, la place Madou, la porte de Namur et le palais de justice. Camu juge opportun de regrouper les services dans de grands ensembles. La mise en œuvre de ce projet se fait cependant attendre. Ce n'est qu'en 1955 que le gouvernement Van Acker IV décide de centraliser l'administration belge dans une Cité administrative de l'État, située le long de l'axe nord-sud, entre le boulevard Pachéco et la rue Royale. La construction de ce site d'une capacité de 14.000 fonctionnaires débute en 1958, dans l'euphorie de l'Expo universelle, mais elle s'étendra sur des décennies.

L'interlude de Janson

L'euphorie suscitée par le nouveau commissaire royal n'est que de courte durée. La chute du gouvernement Van Zeeland II en novembre 1937 contrecarre ses travaux. Si la mission du commissaire royal peut être prolongée jusqu'au 31 mars 1938, Camu opte pour le poste de chef de cabinet temporaire du Premier ministre libéral Paul-Émile Janson. Par la suite, le poste cesse temporairement d'exister. Le 31 mai 1938, Spaak, le premier chef de gouvernement socialiste en Belgique, nomme à nouveau Camu pour qu'il mène à bien les réformes



Le 17 février 1938.-

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17 FEVRIER 1938
TENUE AU CABINET DU PREMIER MINISTRE.

OBJET: CONSTRUCTION D'UNE CITE ADMINISTRATIVE.

Etaient présents : M.CAMU, Chef de Cabinet du Premier Ministre, Commissaire Royal à la Réforme Administrative.

M.DELMER, Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics.

M.RONGVAUX, Chef de Cabinet du Ministre des P.T.T.

M.BOLLENGIER, Chef de Cabinet du Ministre des Travaux Publics.

M.POELMAN, Ing.en chef, Directeur à l'Ad.des Ponts et Chaussées.

M.MEUNIER, Directeur Technique à l'Administration des Postes.

M.DELMER commence par exposer que la construction actuellement entamée pour le compte des Chèques Postaux doit être arrêtée immédiatement. En effet, ces plans présentent certains inconvénients :

- 1°) le nouveau bâtiment risque de plonger les maisons voisines dans l'obscurité;
- 2°) le bâtiment actuel des Chèques Postaux sis de l'autre côté de la rue de Louvain souffrira lui-même de la nouvelle construction;
- 3°) le plan tel qu'il est prévu est insuffisant pour abriter les services actuels des Chèques Postaux;
- 4°) la construction de ce bâtiment sera néfaste à la réalisation de la construction d'une cité administrative.
- 5°) au point de vue architectural, les bâtiments prévus pour les Chèques Postaux gâtent la perspective de la rue Ducale.

Le fils rebelle d'un brasseur

Louis Camu (°1905) grandit dans une famille aisée d'Alost. Son père est propriétaire d'une malterie et le fils semble d'abord destiné à suivre ses traces. Au milieu des années 1920 cependant, sa carrière prend un tournant universitaire. Il étudie les sciences économiques et soutient ensuite un doctorat en sciences commerciales, respectivement aux universités de Gand et de Liège. À partir de 1927, il est attaché aux deux universités d'État en tant que chargé de cours. En 1934, Camu passe à l'administration et à la politique. Il est brièvement chef de cabinet du ministre libéral de l'Éducation Maurice Lippens avant de devenir en 1935 chargé de mission au tout nouveau ministère des Affaires économiques.

A gauche : procès-verbal de la réunion du 17 février 1938 au cabinet du Premier ministre. En dessous : photo des bâtiments expropriés aux numéros 117-125 de la rue de la Croix de Fer, à Bruxelles. Au début de l'année 1938, la réalisation de l'actuelle salle des guichets du gouvernement flamand, l'ancien office des chèques postaux, a failli ne pas voir le jour en raison de projets encore plus vastes pour une « Cité administrative ». (Inventaire, n° 516)

administratives nécessaires et afin qu'il prépare des arrêtés complémentaires.

Un premier ministre coordinateur

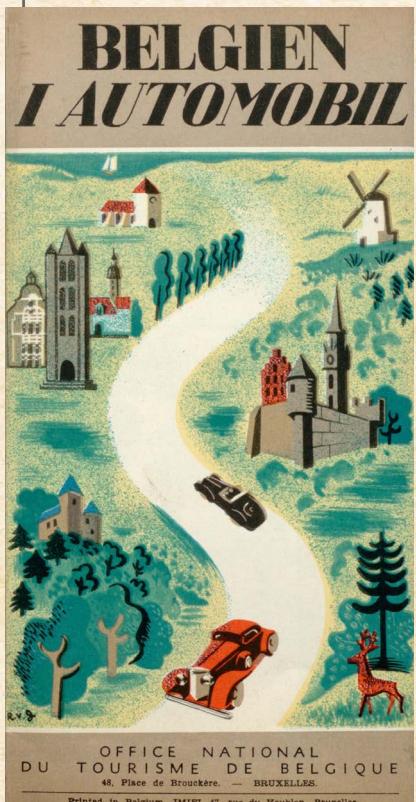
Au cours de cette nouvelle phase, Camu s'efforce surtout de procéder à une modernisation de l'organisation administrative. Dans l'espérance d'assainir les finances publiques, en 1938, il œuvre à la création de l'Inspection des finances dirigée par le ministre des Finances Max Léo-Gérard. Ce nouveau corps d'élite vise non seulement à réaliser des économies mais aussi à améliorer l'organisation administrative. Par ailleurs, Camu participe à la création du Service d'administration générale (SAG), qui voit

le jour le 30 mars 1939, sous le gouvernement rouge-romain Pierlot I^{er}, et qui a pour mission de concevoir et d'harmoniser des méthodes administratives ou de coordonner la politique en matière de fonction publique. Enfin, Camu renforcera également le rôle de coordination assumé par le Premier ministre au sein de l'équipe gouvernementale. Il est en partie à l'origine de la création des Services du Premier ministre, le 16 février 1940, qui permettent au chef du gouvernement de disposer de services administratifs propres et à part entière.

Dans un état inachevé

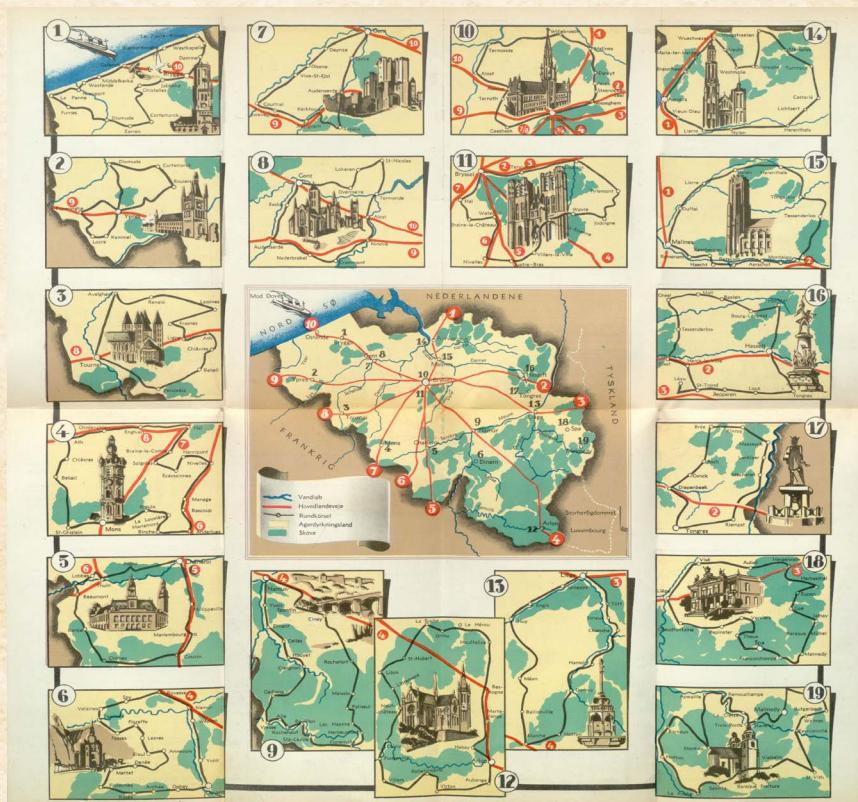
L'invasion allemande de mai 1940 vient bouleverser la donne. L'affection de Camu n'est pas renouvelée et la confusion règne sur la poursuite de la mise en œuvre des réformes administratives. En 1941, il se recentre sur le monde des entreprises. Il devient administrateur de la *Banque de Bruxelles* dont l'inévitable Max-Léo

L'État moderne se voit confier de nouvelles tâches politiques. La promotion du tourisme est considérée comme l'une d'elles. Voici une brochure sur les voyages en voiture en Belgique, destinée au marché danois et tirée à 5890 exemplaires. (Inventaire, n°504)



LES CARRIERES FÉMININES DANS L'ADMINISTRATION.		
<u>Enseignement primaire</u>		
Dactylographe (Ad. centrale)	11.000	20.000
Sténo-dactylographe (Ad. centrale)	12.600	22.500
Directrice Pour mémoire : nettoyeuse (salaire régional)	18.000	31.000
	20.000 Fr.	
<u>JUSTICE.</u>		
Auxiliaire sociale	12.000	20.000
Institutrice	15.000	31.000
Institutrice laïque aux établissements d'éducation de l'Etat	15.000	31.000
Infirmière dans les établissements d'éducation de l'Etat	12.600	22.500
Inspectrice des travaux féminins	18.000	31.000
Auxiliaire sociale aux prisons	15.000	31.000
Inspectrice des écoles normales primaires	15.000	31.000
Institutrice ménagère aux prisons	15.000	31.000 Fr.
Réente	11.000	16.000
Surveillante dans les prisons	11.000	16.000
Maitresse écolière	12.000	20.000
<u>SANTÉ PUBLIQUE.</u>		
Infirmière-secrétaires (Ad. centrale)	12.600	22.500
Institutrice supérieure de jardins d'enfants	12.600	22.500
Monitrice sanitaire normales primaires	12.600	22.500
<u>INSTRUCTION PUBLIQUE</u>		
Enseignement primaire :	Traitements à part d'athénae + des cotisations de sécurité	
Inspectrice des travaux féminins	26.000	38.500

Les archives reflètent une fonction publique qui est principalement masculine. Les carrières féminines sont limitées. Cette liste récapitulative des barèmes non actualisés est remise au directeur Snoy et d'Oppuers en février 1938. (Inventaire, n°754)





Le 12 mai 1938, Camu défend la nécessité d'une réforme administrative pour les diplômés de l'université de Liège. (Inventaire, n°603)

Gérard est le président. Pour Camu, la guerre s'achève à Neuengamme du fait de ses activités de résistant, et une longue convalescence s'ensuit. Un retour dans l'univers des administrations publiques n'est plus envisagé.

Camu a réussi en quelques années à doter le pays d'un appareil étatique plus moderne, même si ses projets sont restés partiellement inachevés. Une réforme administrative en profondeur ne sera plus envisagée ensuite pendant plus de 60 ans. Il faudra attendre la très contestée réforme Copernic de l'an 2000 pour qu'une nouvelle tentative de modernisation voie le jour.

Plus

Coppieeters Guy, *Inventaris van het archief van Louis Camu en het Koninklijk Commissariaat voor Administratieve Hervorming (1936-1940 (1884-1964))*, série Inventaires Archives générales du Royaume n° 713, publication n° 6486, Archives générales du Royaume, Bruxelles, 2024.

Note finale : Historique basé sur, entre autres, Nick Thijs, 'Geschiedenis van de administratieve hervormingen in België', dans Annie Hondeghem et Roger Depré (Réd.). *De Copernicushervorming in perspectief: veranderingsmanagement in de federale overheid*, Bruges, 2005, pp. 3-33.

L'auteur

Guy Coppieeters, docteur en histoire, est archiviste aux Archives générales du Royaume à Bruxelles depuis 2000. Il travaille à l'ouverture des archives politiques, économiques et coloniales contemporaines.

Colloque Archiving in Belgium

Préserver notre mémoire dans une société digitale

1^{er} décembre 2025 / Centre Pacheco / Bruxelles

Quel est le rôle des archives à l'ère des fake news, des données ouvertes et de l'intelligence artificielle ? Et comment rendre l'information accessible à des utilisateurs toujours plus exigeants, mais de moins en moins familiers avec les méthodes de recherche classiques ? Au programme, des interventions captivantes et deux débats stimulants autour des thèmes :

- **Archives & société**
- **Accessibilité de l'information**

Sans oublier des moments d'échange et de discussion. Cette journée vise à faire dialoguer des points de vue variés : celui des archivistes qui s'efforcent au quotidien de convaincre les producteurs de verser leurs archives, des chercheurs confrontés à des restrictions d'accès aux données, ou encore des militants engagés pour la transparence démocratique.

Plus d'informations et inscriptions via www.arch.be/agenda





IPBES 11 était la première session plénière organisée sur le sol africain.
(Photo IISD/ENB/Kiara Worth)

Stop à la lutte contre les symptômes et à la politique fragmentée en matière de biodiversité

Des politiques intégrées et des choix de société profonds peuvent protéger la biodiversité et le bien-être de l'humanité et de la planète



Bart Rymen, Anna Heck et Nastja Elst

Introduction

La crise de la biodiversité se poursuit. Avec le changement climatique et la pollution environnementale, elle consti-

tue l'un des plus grands défis de notre époque. Pourtant, les politiques s'enlisent souvent dans le contrôle des symptômes, chaque domaine suivant sa propre voie. La politique mondiale est dominée par le

cloisonnement, la fragmentation et les mesures timides.

Lors de la récente session plénière de la plateforme intergouvernementale scien-



La délégation belge, de gauche à droite : Bart Rymen (Belspo), Catherine Debruyne (SPW), Sander Jacobs (INBO), Hilde Eggermont (INBO) et Anna Heck (BBPf/INBO).

Photo Hilde Eggermont



Anna Heck et Sander Jacobs, membres de la délégation belge, discutent lors de l'examen de l'évaluation du changement transformateur.

Photo IISD/ENB/Kiara Worth

tifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) en Namibie, plus de 140 pays ont approuvé deux nouveaux rapports qui proposent des options politiques pour changer de cap. L'évaluation du changement transformateur expose les causes profondes de la perte de biodiversité et la manière dont nous pouvons y remédier. L'évaluation Nexus montre comment des politiques intégrées peuvent simultanément répondre aux multiples crises de biodiversité, climat, pollution, santé et sécurité alimentaire. La Belgique - avec Belspo et la Plateforme belge pour la biodiversité (BBPf) dans un rôle de coordination - a joué un rôle actif dans leur adoption.

S'attaquer aux causes sous-jacentes

Le message de l'évaluation du changement transformateur est clair : sans changement systémique fondamental, la perte de la biodiversité ne pourra pas être inversée. Les chiffres sont alarmants. L'IPBES estime que 2 à 6 % de la biodiversité disparaît tous les dix ans. Si cette tendance se poursuit, les petits-enfants de la génération actuelle grandiront dans un monde qui ne ressemblera guère à celui que nous connaissons aujourd'hui. Et l'impact économique est lui aussi considérable : plus de la moitié du PIB mondial dépend des systèmes naturels.

Le rapport, basé sur plus de 7 000 sources scientifiques et non scientifiques et étayé

par plus de 10 000 commentaires, met non seulement en évidence l'ampleur et l'urgence de la crise de la biodiversité, mais surtout les raisons pour lesquelles les changements fondamentaux ne se sont pas encore concrétisés. Ce rapport est le fruit du travail d'une équipe d'auteurs interdisciplinaire et équilibrée sur le plan international, qui a également accordé une grande attention aux perspectives offertes par les sciences sociales. Cette vaste expertise était essentielle pour analyser non seulement les dimensions écologiques, mais aussi les structures culturelles, économiques et politiques qui entretiennent la perte de biodiversité. L'analyse se concentre sur les causes sous-jacentes de l'effondrement de la biodiversité et sur la manière dont elles peuvent être traitées par le biais d'un changement transformateur.

Qu'est-ce qui freine exactement ce changement nécessaire ? Le rapport met en évidence des causes profondes : premièrement, les relations de domination sur la nature et les autres populations (souvent un héritage de l'ère coloniale), qui va souvent de pair avec l'aliénation de la nature ; deuxièmement, la concentration du pouvoir et des richesses, qui fait qu'un petit groupe contribue de manière disproportionnée aux dommages écologiques tout en bloquant les réformes ; et troisièmement, le court-termisme persistant, qui place le profit individuel et matériel au-dessus du bien-être collectif et de la viabilité écologique. Ces forces sont

profondément ancrées dans l'économie, la politique et la culture mondiales, et tant qu'elles ne seront pas prises en compte, il n'y aura pas de véritables transformations.

Voici un exemple douloureux de distorsion structurelle : les gouvernements du monde entier dépensent entre 1,4 et 3,3 billions de dollars par an en subventions qui nuisent à la nature. En revanche, à peine une centaine de milliards de subventions profitent à la nature, soit une différence d'un facteur de 10 à 30. Les tentatives de réforme de ce système biaisé se heurtent à une opposition farouche de la part d'intérêts particuliers et de groupes de lobbying.

Pourtant, le changement est possible, selon l'IPBES. Le groupe d'auteurs interdisciplinaires a identifié quatre principes de base qui peuvent guider le changement transformateur : la justice et l'équité, à la fois entre les générations et au sein de celles-ci ; le pluralisme et l'inclusion, impliquant différentes formes de connaissances, de valeurs et de voix ; des relations respectueuses et réciproques entre les personnes et la nature, pour faire contrepoids à une approche purement instrumentale ; et enfin l'apprentissage adaptatif et la réflexivité, avec une marge pour l'ajustement et l'apprentissage collectif. Le rapport propose cinq stratégies pour y parvenir :

1. Conserver, restaurer et régénérer le patrimoine bioculturel, en partenariat avec les communautés locales.

2. S'engager à changer systématiquement et à intégrer systématiquement la biodiversité dans les secteurs ayant le plus grand impact sur la nature, tels que l'agriculture, la pêche, les secteurs dépendant des combustibles fossiles et le développement urbain.
3. Transformer les systèmes économiques pour la nature et l'équité.
4. Transformer les systèmes de gouvernance pour qu'ils soient inclusifs, responsables et adaptatifs, tels que la participation d'une plus grande diversité d'acteurs et la responsabilisation des acteurs sont des éléments clés.
5. Changer les points de vue et les valeurs pour reconnaître l'interconnexion entre les individus et la nature.



La Belgique a participé à la onzième session plénière de l'IPBES, la première tenue sur le sol africain.

Photo Hilde Eggermont

Cela vous semble-t-il trop utopique ? Pas selon l'IPBES. D'après leurs calculs, des changements aussi radicaux pourraient générer jusqu'à 10 000 milliards de dollars d'opportunités économiques et créer 100 millions d'emplois supplémentaires d'ici 2030, sans parler des immenses coûts sociaux évités si l'on ralentit la perte de biodiversité. Les gouvernements peuvent jouer un rôle de premier plan à cet égard, en utilisant la législation, le financement et les politiques de manière stratégique pour permettre un changement systémique. Dans le même temps, le rapport souligne que le changement transformateur ne dépend pas exclusivement de réformes à grande échelle mais que chacun a son rôle à jouer. Des initiatives à petite

échelle et ancrées localement peuvent également déclencher le changement. Par leur exemplarité et leur lien avec le cadre de vie des citoyens, ces initiatives peuvent servir de leviers pour une transformation sociétale plus large.

Les politiques cloisonnées ne fonctionnent pas

Outre les failles systémiques, il existe un autre point douloureux : les politiques restent trop fragmentées. Chaque crise - biodiversité, climat, pollution, santé, sécurité alimentaire - fait l'objet d'une approche spécifique, avec des budgets, des règles et des objectifs distincts alors que dans la pratique, ces défis sont en fait étroitement liés.

C'est ce qui ressort de la récente évaluation Nexus sur les liens entre biodiversité, climat, pollution, santé et sécurité alimentaire réalisée par l'IPBES. Pendant trois ans, une équipe internationale et interdisciplinaire de 165 experts a travaillé sur ce rapport. Ils ont cartographié les liens entre la biodiversité, le climat, la pollution, la santé et la sécurité alimentaire, en se basant sur diverses sources de connaissances et en respectant les différentes visions du monde, les valeurs et les systèmes de connaissances. Les auteurs ont étudié quels choix politiques se renforcent ou s'affaiblissent mutuellement, et comment les scénarios futurs évoluent selon que ces interconnexions sont reconnues ou ignorées. Ils ont élaboré un menu d'options politiques, adaptées à différents contextes, et ont analysé ce qu'il faudrait pour les mettre en œuvre efficacement.

L'analyse ne laisse aucun doute. La biodiversité n'est pas un aspect secondaire, mais le fondement d'un monde vivable. Des écosystèmes sains régulent le climat, purifient l'eau, aident à prévenir les sécheresses et les inondations, soutiennent la production alimentaire, protègent contre les maladies et contribuent au bien-être

mental. Pourtant, ce rôle crucial reste sous-exposé dans les cadres politiques sectoriels qui se concentrent souvent sur le court terme. Il en résulte des politiques qui se retournent contre elles-mêmes.

Mais il y a une perspective. L'évaluation Nexus montre de manière convaincante que les stratégies politiques intégrées sont non seulement plus efficaces, mais qu'elles produisent également des avantages structurels. La restauration des zones humides, par exemple, permet non seulement de capturer le CO₂, mais aussi d'atténuer les risques d'inondation et d'améliorer la qualité de l'eau. L'augmentation du carbone organique dans les sols favorise à la fois la sécurité alimentaire et le climat. De telles solutions cohérentes sont possibles lorsque les décideurs politiques sont prêts à mettre de côté les silos et à prendre comme point de départ l'interconnexion des systèmes.

Le rapport ne propose pas une solution uniforme, mais un menu d'options politiques qui peuvent être combinées et structurées en fonction du contexte. Chaque option a été évaluée en fonction de son impact positif et négatif sur les différents éléments du Nexus. Cette approche intégrée permet de surmonter les effets secondaires imprévus - qui sont aujourd'hui souvent ignorés - en temps opportun. Les compromis ne peuvent pas toujours être évités, mais il est important de les comprendre et de les gérer. Des ensembles d'options peuvent être particulièrement efficaces : par exemple, des régimes alimentaires durables et sains, combinés à la réduction des pertes et des déchets alimentaires, peuvent contribuer à mettre un terme à la conversion de l'utilisation des terres à des fins agricoles.

Enfin, le rapport présente également les conditions de gouvernance nécessaires à cette approche intégrée. Une gouvernance inclusive, équitable, transparente, adaptée, adaptative et responsable semble cruciale, non seulement pour mieux comprendre les problèmes complexes,

mais aussi pour élaborer des solutions cohérentes et en assurer le suivi. Malheureusement, le système économique et financier actuel ne s'y prête pas encore suffisamment. Mais là encore, l'IPBES propose des pistes concrètes. Selon le rapport, une approche intégrée de Nexus peut conduire à une stabilité financière et à une équité à plus long terme.



Bart Rymen, chef de la délégation belge, intervient lors de la onzième session plénière de l'IPBES (IPBES-11).
Photo IISD/ENB/Kiara Worth

Le tour de chacun, des citoyens aux politiques

Chacun peut contribuer au changement, soulignent les nouveaux rapports de l'IPBES. Pas de vagues idéaux, mais des recommandations concrètes et des outils pratiques : des choix individuels aux actions collectives, des écoles aux entreprises, des ONG aux gouvernements, il existe des points d'appui dans chaque contexte. L'évaluation du changement transformateur rassemble les enseignements tirés de plus de 400 études de cas réalisées dans le monde entier. Celles-ci montrent que les initiatives locales peuvent produire des résultats tangibles, pour les personnes et la nature, en l'espace de dix ans. Le rapport comprend également une annexe pratique contenant des lignes directrices pour la mise en œuvre de changements transformateurs. L'évaluation Nexus complète ce rapport par une analyse de 186 scénarios futurs et propose un large éventail de 70 mesures avec des approches intégrées. Elle fournit également une feuille de route pour l'élaboration de politiques participatives

IPBES : quoi, qui, pourquoi, comment ?

Qu'est-ce que l'IPBES ?

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a été créée en 2012 dans le but de renforcer l'interface science-politique pour la biodiversité et les services écosystémiques afin de soutenir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être humain à long terme et le développement durable. L'IPBES fournit des connaissances pertinentes pour les politiques sur l'état mondial de la biodiversité et l'impact de son effondrement.

Actuellement, l'IPBES travaille sur quatre rapports différents : un sur les entreprises et la biodiversité, un sur le monitoring de la biodiversité, un sur l'aménagement du territoire et la connectivité écologique, et le deuxième rapport d'évaluation mondial, qui donne un aperçu de l'état actuel de la biodiversité mondiale.

Qui suit l'IPBES en Belgique ?

150 pays sont membres de l'IPBES, et la Belgique y participe en tant que membre fondateur depuis 2012. Le point focal national belge (PFN) est hébergé par le Service Coordination fédérale, interfédérale et internationale de Belspo et est soutenu par la Plateforme belge pour la biodiversité. Le PFN sert de canal de communication officiel entre la Belgique et l'IPBES. Le PFN facilite la participation des experts belges aux activités de l'IPBES. En outre, le PFN coordonne le retour d'information belge pendant les phases d'examen et d'approbation des rapports de l'IPBES.

Pourquoi l'IPBES est-elle importante ?

La biodiversité et les bienfaits que la nature apporte à l'homme sont à la base de presque tous les aspects du développement humain et sont essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ils contribuent à la production de nourriture, à la purification de l'eau, à la régulation du climat et à la lutte contre les maladies. Pourtant, les écosystèmes vitaux s'épuisent et se dégradent plus rapidement que jamais. L'IPBES fournit les meilleures informations scientifiques disponibles en rassemblant et en évaluant les connaissances issues de différentes disciplines et en réunissant des experts du monde entier. Elle favorise ainsi la prise de décision fondée sur la science et l'harmonisation des politiques à l'échelle mondiale.

Comment fonctionne l'IPBES ?

Le travail de l'IPBES peut être classé en quatre fonctions complémentaires :

- **Évaluations** : l'IPBES réalise des évaluations sur des thèmes spécifiques, des questions méthodologiques aux niveaux régional et mondial.
- **Soutien aux politiques** : la plateforme fournit des outils et des méthodologies utiles aux politiques, soutient leur utilisation et encourage l'élaboration de nouvelles politiques.
- **Renforcement des capacités et des connaissances** : l'IPBES identifie et répond aux besoins des États membres, des experts et des parties prenantes en matière de capacités, de connaissances et de données, afin d'apporter des réponses efficaces aux défis posés par l'appauvrissement de la biodiversité.
- **Communication et sensibilisation** : l'IPBES veille à ce que les résultats de ses travaux soient partagés à l'échelle mondiale, afin de sensibiliser le public et de renforcer l'impact des politiques en matière de biodiversité.

et cohérentes visant un avenir juste et durable. Enfin, les deux rapports identifient également les lacunes en matière de

connaissances. Ils invitent les scientifiques et les décideurs politiques à combler ces lacunes de manière ciblée.

Rôles complémentaires de l'IPBES et du GIEC

La plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont été créés pour synthétiser les meilleures connaissances disponibles en matière de biodiversité et de climat, respectivement, et pour informer les décideurs politiques sur les impacts et les risques de ces questions environnementales ainsi que sur les différentes options politiques.

Bien que ces institutions aient été créées pour synthétiser les informations relatives à deux défis étroitement liés, leurs résultats et processus continuent de fonctionner de manière largement indépendante les uns des autres. L'IPBES, le GIEC et d'autres interfaces science-politique (SPI) fonctionnent souvent en parallèle, perpétuant ainsi la fragmentation des politiques en matière de biodiversité et de climat. En outre, l'absence de traduction des connaissances existantes entrave leur application aux niveaux européen, national et local, tout comme le lien entre les besoins en connaissances et l'offre disponible. Depuis sa neuvième session plénière en 2022, l'IPBES et le GIEC ont été invités à poursuivre la collaboration. Bien que de petits pas aient été faits et que les secrétariats et les plateformes nationales manifestent leur intérêt pour une coopération plus étroite, une coopération formelle plus approfondie avec des activités communes concrètes, des routines structurelles et un soutien ciblé se fait encore attendre.

Le projet Horizon Europe RESPIN (REinforcing Science-Policy INTERfaces) est un projet visant à améliorer la connexion entre la science et la politique dans le domaine de la biodiversité et du climat. L'objectif est de promouvoir l'intégration des connaissances de l'IPBES et du GIEC afin que les décideurs politiques à différents niveaux puissent prendre des décisions mieux

informées. RESPIN a débuté en janvier 2024 et se terminera fin 2027. Le projet est coordonné par DFZ et Belspo y participe en tant qu'organisation partenaire avec un rôle de premier plan dans la fonction et des fonctions principales envisagées :

Fonction 1 : renforcer les porteurs de connaissance

Cette fonction se concentre sur l'amélioration de la participation des différents porteurs de connaissances, y compris les universitaires, les communautés locales et les peuples autochtones, aux processus IPBES et IPCC. L'objectif est d'accroître la participation, d'améliorer le renforcement des capacités et de favoriser la coopération à long terme.

Fonction 2 : soutenir les utilisateurs des connaissances aux niveaux national et infranational

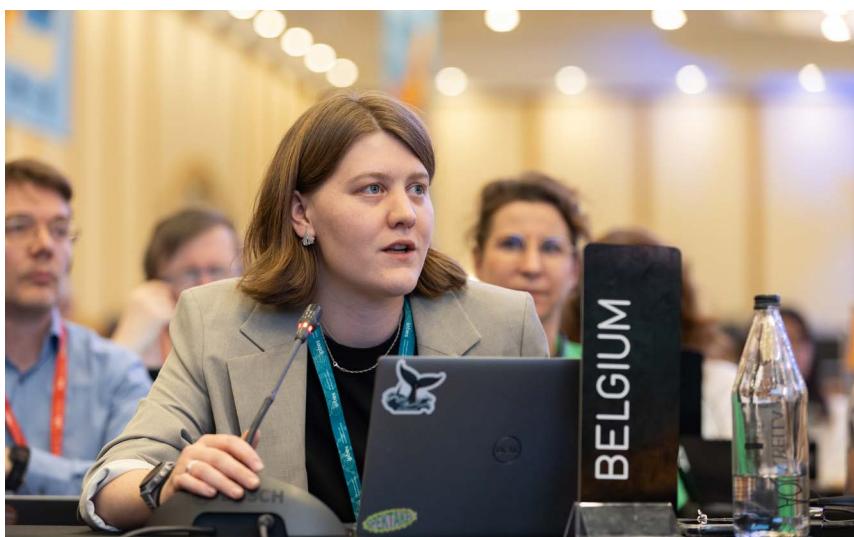
Cette fonction identifie les lacunes et les obstacles à l'utilisation des résultats de l'IPBES et du GIEC à différents niveaux de gouvernement. Elle vise à améliorer l'intégration des données, la cohérence des politiques et la coopération entre les initiatives relatives au climat et à la biodiversité.

Fonction 3 : élaborer des perspectives d'avenir pour l'engagement dans les interfaces science-politique au niveau de l'UE

Cette fonction intègre les résultats de l'IPBES et du GIEC dans le processus décisionnel de l'UE. Elle favorise la cohérence des politiques, développe des formats pour la participation du secteur privé et soutient les délégations de l'UE dans les négociations internationales.

Fonction 4 : développement et communication

Cette fonction permet de mieux faire connaître les processus de l'IPBES et du GIEC en transformant les résultats en ressources accessibles, en élaborant des programmes de formation, en créant une plateforme de collaboration et en établissant des partenariats stratégiques en vue d'une diffusion efficace.



Anna Heck, cheffe de délégation belge en alternance, intervient lors de la onzième session plénière de l'IPBES (IPBES-11).

Photo IISD/ENB/Kiara Worth

Importance pour la Belgique

Ces rapports sont d'une grande importance pour la Belgique, en particulier au vu des questions actuelles telles que les tensions entre l'espace dédié à la nature et celui dédié à l'agriculture, la crise de l'azote, l'augmentation des sécheresses et la nécessité de se préparer à des événements météorologiques de plus en plus extrêmes. L'inondation de la vallée de la Vesdre en 2021 a été un exemple tragique de la façon dont les événements météorologiques extrêmes induits par le changement climatique, combinés à une gestion inadaptée des cours

d'eau, peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Un autre exemple est l'impact positif de l'infrastructure verte sur la santé publique pendant les vagues de chaleur. Ces deux situations soulignent l'importance de restaurer notre relation avec la nature et de développer des réglementations qui promeuvent une société intégrant la nature.

C'est pourquoi la Plateforme belge pour la biodiversité et Belspo ont organisé une journée de réflexion réussie (www.biodiversity.be/6146/), en collaboration avec Roseline Remans et Fabrice De Clerck, deux experts belges qui ont corédigé les rapports IPBES. Au cours de cette journée, nous avons réuni un large groupe de parties prenantes et les avons informées des dernières conclusions de l'IPBES.

Paula Harrison (co-présidente de l'évaluation Nexus) et Julia Leventon (auteure principale coordinatrice de l'évaluation du changement transformateur) ont notamment fait des présentations inspirantes. En outre, des exemples pratiques belges ont été présentés sous forme d'études de cas, démontrant comment les recommandations de l'IPBES peuvent également être appliquées concrètement au niveau local.

Les résultats de cette journée ont confirmé que les rapports de l'IPBES constituent une base précieuse pour que la Belgique développe des politiques intégrées qui concilient la conservation de la nature, la prospérité économique et le bien-être social. En adoptant les recommandations de l'IPBES et en mettant en œuvre des changements structurels dans tous les secteurs de la société, nous pouvons construire une Belgique résiliente et tournée vers l'avenir. 



La Belgian Biodiversity Platform, en collaboration avec Belspo, a organisé une journée de réflexion pour présenter les évaluations Nexus et Changement Transformateur de l'IPBES. Photo Lise Goudeseune



Le projet Horizon Europe RESPIN (REinforcing Science-Policy INterfaces) vise à renforcer les liens entre la science et les politiques en matière de biodiversité et de climat, notamment en réunissant les parties prenantes.

Photo Eva Slavova

Notes et références :

- IPBES Transformative Change Summary for Policymakers : www.ipbes.net/transformative-change-assessment
- IPBES Transformative Change media release : www.ipbes.net/transformative-change/media-release
- IPBES Nexus Summary for Policymakers : <https://www.ipbes.net/nexus-assessment>
- IPBES Nexus media release : www.ipbes.net/nexus/media-release
- Belgian Biodiversity Platform : www.biodiversity.be/4159/
- RESPIN : <https://respin-project.eu/>

Les auteurs

Bart Rymen, Point focal national pour l'IPBES et le GIEC, Bureau de coordination fédéral, interfédéral et international, Belspo.

Anna Heck, Point focal national secondaire pour l'IPBES, Plateforme belge pour la biodiversité/INBO.

Nastja Elst, chargée de projet Respin, Programmes de recherche, Belspo.

NCP Federal BE



NCP Federal BE (de gauche à droite) : Titouan Teunens, Sharon Lecocq, Pascale Van Dinter, Kenny Meganck, Madeline Simon.

Aperçu de l'année écoulée et regard sur l'avenir



Sharon Lecocq, en collaboration avec le NCP Federal BE

Cette année, l'équipe des points de contact nationaux fédéraux - NCP Federal BE - célèbre son premier anniversaire. L'équipe NCP suit la majeure partie du programme-cadre européen dédié à la recherche et l'innovation (R&I), Horizon Europe, et soutient la participation des acteurs fédéraux (voir l'article précédent dans *Science Connection*, n° 71). Nous suivons également d'autres programmes européens, tels que Digital Europe et COST (Coopération Européenne en Science et Technologie), qui offrent notamment des opportunités pour la digitalisation et la création de réseaux de recherche. Afin de mettre en place le fonctionnement du NCP Federal BE et de mettre en avant les nouveaux services de la Coordination Fédérale, Interfédérale et Internationale de la Politique scientifique fédérale (Belspo),

plusieurs activités ont été organisées en 2024. Nous vous les présentons ci-dessous.

Fonctionnement du NCP Federal BE

Les services proposés et le fonctionnement général des structures NCP sont décrits dans les *Minimum Standards and Guiding Principles* de la Commission Européenne. Ces derniers incluent notamment : l'information des parties prenantes, leur accompagnement, leur formation sur certaines thématiques clés et l'amélioration de leur participation au sein du programme-cadre. Afin de mener à bien ces diverses activités, les NCP participent régulièrement à des sessions d'information et des ateliers de formation sur les

thématisques dont ils sont responsables, et ce, à l'échelle européenne.

L'équipe NCP Federal BE a participé cette année à de nombreuses sessions d'information, ateliers et événements de networking organisés par la Commission Européenne. Elle prend également part aux activités organisées par les différents réseaux NCP européens. L'équipe a accès à un large réseau grâce à ses collègues européens et peut ainsi aider les chercheurs fédéraux à trouver des partenaires pour la constitution d'un consortium de recherche international.

Outre ces activités à l'échelle européenne, le NCP Federal BE se concentre principalement sur les besoins des acteurs fédéraux et mène des actions au niveau national

et fédéral. Nous organisons et participons à des sessions d'information dédiées à la recherche et à l'innovation en Belgique. Par exemple, lors de la conférence belge sur le climat organisée par le Belgian Climate Center en février 2024, ou lors de la journée d'information sur le Fonds Européen de la Défense. Nous défendons également les intérêts des acteurs fédéraux auprès de la Commission Européenne, et ce, en collaboration avec les autres entités fédérées. En effet, chaque membre de l'équipe joue également un rôle au sein des comités de programme (CP) dans lesquels des représentants des États membres et des pays associés à Horizon Europe élaborent les programmes de travail et les appels à projets en partenariat avec la Commission Européenne.

Faits marquants de l'année 2024 : une année du NCP Federal BE

Parmi toutes nos activités, nous souhaitons détailler quelques faits marquants de l'année 2024.



Toutes nos publications sont disponibles via demande par mail.

Accroître la visibilité de l'équipe

Dès la mise en place de notre nouvelle équipe, nous avons entrepris de renforcer la visibilité de nos activités, notamment auprès de nos parties prenantes, mais aussi auprès d'un plus large public. Cette démarche s'est caractérisée par l'utilisation de canaux diversifiés.

Tout d'abord, une refonte complète du site web (ncpfederal.belspo.be) a été réalisée.

Afin d'améliorer l'expérience utilisateur, nous avons ajusté la structure du site. Ce dernier est régulièrement mis à jour, tout comme le système d'information, auquel les utilisateurs peuvent s'abonner pour recevoir les dernières actualités et événements pertinents liés aux différents aspects du programme-cadre.

Deuxièmement, nous avons publié un article dans *Science Connection*, le



Photo prise lors de l'événement de lancement du réseau Coord-R&I



Photo d'ambiance du workshop du 29 novembre 2024.

magazine trimestriel dédié à la politique scientifique fédérale, publié en version papier et en version numérique⁽¹⁾. L'article résume les principales caractéristiques du neuvième programme-cadre Horizon Europe et du programme Digital Europe, ainsi que les résultats des évaluations des programmes-cadres précédents.

Troisièmement, un nouveau 'branding' de l'équipe et de ses activités a été développé : un nouveau logo, des modèles personnalisés, du matériel promotionnel et une série de fiches d'information sur les aspects essentiels de la R&I (Recherche & Innovation) européenne.

Réseau Coord-R&I et rencontres avec les ESF
Afin de faciliter la communication et le soutien fournis par le service Coordination de Belspo - et plus particulièrement par l'équipe NCP - le réseau Coord-R&I a été créé en 2024. Ce réseau réunit, d'une part, le service de Coordination et, d'autre part, les Établissements Scientifiques Fédéraux (ESF) et les départements fédéraux. À travers ce réseau, nous partageons des informations sur les projets européens et les opportunités de financement : ouverture des appels,

organisation de journées d'information et de formation, webinaires, etc.

Le réseau a également pour objectif de stimuler la coopération, et le partage de bonnes pratiques entre ESF. Dans ce cadre, nous avons organisé une première réunion des membres au Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) en septembre 2024. À cette occasion, nous avons échangé sur la thématique de la communication scientifique. Cette thématique a été sélectionnée à la suite d'une demande exprimée lors de nos rencontres avec les ESF. Une enquête a été diffusée préalablement auprès des membres afin d'identifier les besoins de chaque ESF. Cette enquête a servi de base de discussion lors de notre première réunion.

En 2024, une délégation du service de Coordination de Belspo a rencontré les directions générales et les personnes de contact des dix Établissements Scientifiques Fédéraux (ESF). Ces rencontres nous ont permis d'en apprendre davantage sur le fonctionnement et les domaines d'expertise de chaque ESF. Nous avons échangé sur nos attentes mutuelles, et sur les améliorations

concrètes attendues de la part du service. Plusieurs pistes de réflexion ont émergé à la suite de ce tour.

Organisation d'ateliers au niveau national

Un élément important de notre travail est l'organisation d'ateliers portant sur des aspects essentiels du programme-cadre. Ces ateliers sont organisés spécifiquement pour les acteurs fédéraux ou organisés au niveau national, en collaboration avec les entités fédérées. Des formations ont été proposées sur les sujets suivants : les subventions ERC (Conseil Européen de la Recherche) ; les réseaux doctoraux MSCA (Actions Marie Skłodowska-Curie) ; les bourses postdoctorales MSCA ; l'impact de la recherche au sein d'Horizon Europe ; la rédaction d'une proposition de recherche dans le cadre d'Horizon Europe ; la participation fédérale aux partenariats européens.

Vers 2025 et au-delà

Sur base des activités organisées en 2024, l'équipe a élaboré un plan d'actions pour 2025 et les années suivantes. Tout d'abord, le réseau Coord-R&I sera renforcé et élargi. Bien que les ESF soient le groupe cible principal de nos activités NCP, nous souhaitons également accompagner d'autres acteurs fédéraux tels que Scien-sano, l'Institut von Karman pour la dynamique des fluides, l'Institut National de Criminologie et de Criminalistique, l'École Royale Militaire, ainsi que les centres de recherche des services publics fédéraux.

De nouvelles réunions de réseau seront organisées afin de stimuler la dynamique collective, favoriser les échanges et la réflexion autour de thématiques communes. Suite à notre 'tour des ESF', nous souhaitons désormais rencontrer les chercheuses et chercheurs de ces établissements et leur offrir un soutien sur mesure.

Nous avons organisé une première session d'information aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH) en 2024. Cette dernière comprenait une présentation du programme-cadre, suivi d'une présentation de l'équipe NCP et des services qu'elle

En 2024, le NCP Federal BE a atteint un certain nombre d'objectifs importants. L'équipe s'est agrandie et est désormais en mesure de suivre une plus large partie du programme-cadre Horizon Europe. Nous suivons également d'autres programmes européens, tels que Digital Europe et COST, axés respectivement sur la digitalisation et le networking (la création de réseaux de recherche). Les premières réalisations de l'équipe incluent par exemple l'amélioration de la visibilité du NCP Federal BE, la création de notre réseau de communication et le renforcement de nos relations avec les acteurs fédéraux, mais aussi l'organisation de sessions d'information et d'ateliers. Notre objectif aujourd'hui est de continuer à améliorer nos services et notre fonctionnement. Pour cela, nous avons déjà des projets en place, mais n'hésitez pas à partager cet article et à nous contacter directement pour toute question, suggestion ou si vous êtes intéressé par une session d'information personnalisée pour votre équipe de recherche !



Session d'information MRAH, 18 novembre 2024

pouvait proposer. Nous avons identifié une série d'appels concrets à proposer aux scientifiques présents afin de les encourager à soumettre une proposition. Dans un second temps, le MRAH a également présenté les initiatives européennes dans lesquelles il était déjà impliqué. Nous avons eu l'occasion d'échanger directement avec les scientifiques de leurs propositions de projets et des possibilités futures. Cette première initiative a lancé une série de réunions thématiques portant sur certains aspects spécifiques des projets européens au sein d'autres ESF.

En 2025, nous avons organisé deux ateliers dédiés au programme COST et un atelier dédié au concept d'Impact de la recherche et à son importance dans

l'écriture d'une proposition de recherche. Nous avons également organisé des séances d'information sur des thèmes transversaux, notamment sur le contexte d'élaboration des programmes de travail Horizon Europe, sur l'avenir du budget dédié à la recherche au sein du cadre financier pluriannuel européen (et les enquêtes portant sur ce budget), mais aussi sur l'intégration des sciences humaines et sociales (SSH). Cette dernière séance portait sur l'intégration des SSH en général,

et a également abordé le pilote 'societal readiness', implémenté au sein du cluster 5. Enfin, nous avons organisé plusieurs sessions d'informations spécifiques dédiées aux actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA) et aux bourses du Conseil Européen de la Recherche (ERC). Parallèlement à ces séances collectives, nous avons aussi mis en place des rencontres spécifiques pour les ESF, sous forme de rendez-vous individuels ou de sessions destinées à des équipes complètes. 

Notes

(1) NCP Federal BE (2024). Participation fédérale aux programmes européens de recherche et d'innovation : un soutien renouvelé. *Science Connection*, n° 71, pp. 20-23.

Colonial Sources

Une plateforme de référence concernant le passé colonial



Davy Verbeke

L'histoire coloniale de la Belgique, du Burundi, de la RDC et du Rwanda est une maison aux multiples pièces. Avec le projet *Colonial Sources*, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum construisent une porte d'entrée centrale vers ce passé partagé. Première étape : les archives et l'enseignement.

Portail pour les archives et l'enseignement

Comment appréhender l'héritage de la colonisation belge en Afrique centrale ? Cette question fut le point de départ, en 2020, de la Commission parlementaire spéciale belge chargée de faire la clarté sur l'État indépendant du Congo (1885-1908), et sur le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962), ses conséquences ainsi que les suites qu'il convient d'y réserver. Fin 2022, la Commission a formulé 128 recommandations concrètes. Celles-ci prescrivaient une série d'actions possibles sur les plans scientifique, sociétal, diplomatique et symbolique. Plus de vingt recommandations concernaient les fonds et collections d'archives coloniales et leur gestion (ouverture, accessibilité et numérisation). La Commission soulignait également l'importance de l'enseignement de la colonisation et la décolonisation.

Dans cet esprit, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum ont uni leurs forces. Avec le projet INFRA-FED *Colonial Sources* : *Improve access, Share archives and Promote*



Parade militaire de la Force publique lors du centenaire de la Belgique au parc du Cinquantenaire à Bruxelles, 1930. La colonie et le territoire sous mandat contribuaient à l'image de la métropole. (AGR2, ministère des Colonies, Administration métropolitaine, Bibliothèque, Documentation, Presse, n° 108)

knowledge on the colonial past (Belgium, Burundi, the DR Congo and Rwanda) (2023-2026), ils jettent les bases d'un portail consacré au passé colonial et aux ressources qui le documentent. Cette nouvelle plateforme vise à rassembler des archives, connaissances et outils jusqu'ici fragmentés.

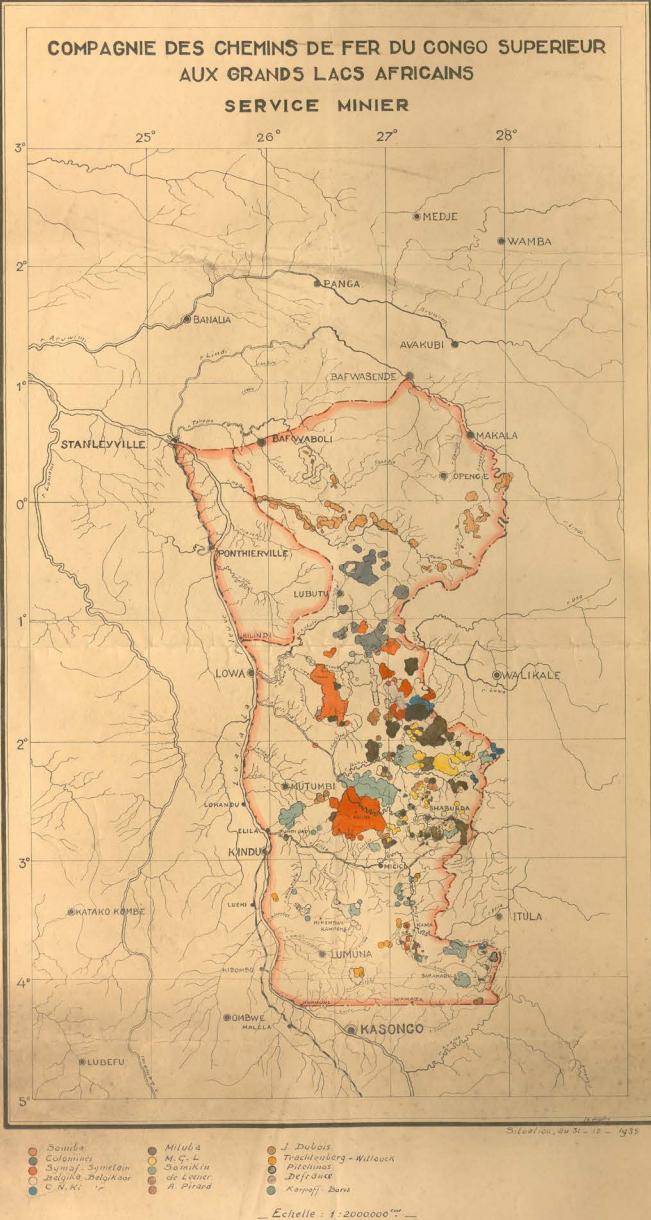
Coordonné par Dieter Van Hassel (AfricaMuseum) et Bérengère Piret (Archives de l'État), *Colonial Sources* comprend tout d'abord une base de données des fonds et collections d'archives relatives à la colonisation conservées dans les institutions belges. Le second volet est éducatif. À l'aide de dossiers pédagogiques basés sur des sources d'archives et d'une base de données recensant du matériel éducatif

existant, le projet soutient les enseignant·e·s et les élèves quant à l'enseignement de cette histoire.

Les sources de l'histoire de la colonisation

Pourquoi, en premier lieu, une base de données pour les archives relatives à la colonisation ? Un regard sur le passé montre que la notion d'« archives coloniales » recouvre une réalité très morcelée.

Une première distinction importante est celle qui existe entre les archives produites par le gouvernement et celles provenant d'acteurs privés, tels que des missions religieuses, des entreprises,



Carte des gisements miniers de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains, 1935. En Afrique centrale comme en Belgique, des acteurs publics et privés ont produit divers types de sources coloniales. (AGR2, ministère des Colonies, cartothèque, n° provisoire X1446)

des particuliers, des associations, des institutions de recherche ou des universités. Leurs activités ont généré une masse impressionnante de sources, telles que des documents écrits, des cartes, des photographies, des films, etc. À cela s'ajoute un facteur géographique : les archives coloniales ont été produites aussi bien en Belgique qu'en Afrique centrale. Celles produites en Afrique sont parfois restées sur place, mais ont aussi été transférées vers la Belgique ou d'autres pays. Le résultat : un paysage archivistique à la fois riche et complexe...

Un exemple de cette complexité sont les archives de l'administration coloniale belge en Afrique centrale. Entre 1959 et 1961, à la veille des indépendances du Congo, du Rwanda et du Burundi, le gouvernement belge a évacué plus de 6 kilomètres linéaires d'archives vers la Belgique. Une partie des archives de l'administration coloniale est restée sur place. Les archives évacuées d'Afrique ont été confiées au service des archives du ministère des Affaires étrangères, successeur du ministère des Affaires africaines supprimé en 1962. Ces archives ont longtemps été négligées et ne sont devenues accessibles au public qu'à la fin des années 1990.

Depuis 2018, les archives relatives à la colonisation conservées par le SPF Affaires étrangères (qui comprennent également les archives du ministère des Colonies produites en Belgique) sont progressivement transférées vers les Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier. Ce transfert de près de 10 kilomètres linéaires d'archives s'accompagne d'un important travail d'identification et de reconstitution des fonds, de décontamination, de reconditionnement et de (ré)inventorisation. Une fois achevé, ce transfert fera des Archives de l'État le principal dépositaire des archives relatives à la colonisation belge en Belgique (environ 15 km linéaires), devant l'AfricaMuseum (environ 3 km linéaires).



Archives du ministère des Colonies transférées du SPF Affaires étrangères aux Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier. Les Archives de l'État et l'AfricaMuseum sont les principaux gestionnaires des archives relatives à l'histoire coloniale en Belgique. (© Archives générales du Royaume)



Photo des Archives nationales du Congo à Kinshasa en 1978. Après les indépendances de la RDC, du Rwanda et du Burundi, une grande partie des archives coloniales est restée sur place. (France, Archives nationales, Fonds Conseil International des Archives, Dossier 20030318/72)

Un patrimoine archivistique partagé

Les archives coloniales transférées d'Afrique centrale vers la Belgique et conservées aujourd'hui encore dans l'ex-métropole soulèvent inévitablement des questions éthiques. Issues d'un rapport de force inégal, leur conservation en Europe continue de désavantager le Burundi, la RDC et le Rwanda. Les citoyen·ne·s et chercheur·euse·s de ces pays ont ainsi plus difficilement accès à ces sources de leur propre passé.

C'est ici qu'intervient la problématique des « archives déplacées ». En réponse, la restitution physique est souvent évoquée. En 2022, le Parlement belge a adopté une loi de restitution qui permet de rendre aux États d'origine les objets coloniaux contestés conservés dans les institutions scientifiques fédérales. Cette loi ne concerne cependant pas les archives. En l'attente d'une décision politique à ce sujet, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum entendent favoriser l'accès aux archives coloniales pour toutes les parties concernées.

Colonial Sources s'inscrit ainsi dans la logique du concept de « patrimoine partagé », reconnu par le Conseil inter-

national des archives et par l'UNESCO. La Belgique, le Burundi, la RDC et le Rwanda partagent des archives issues d'une histoire commune et disposent tous du droit à un accès facilité à ces documents.

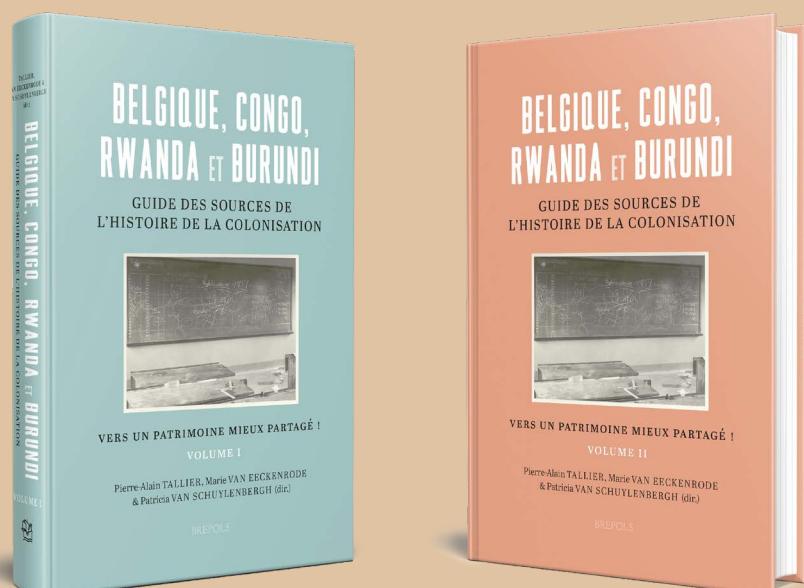
Faciliter l'accès aux sources

En 2021, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum ont déjà franchi une étape cruciale avec la publication du *Belgique, Congo, Rwanda et Burundi : Guide des*

sources de l'histoire de la colonisation (19e–20e siècle). Vers un patrimoine mieux partagé ! Ce guide des sources recense les archives coloniales publiques et privées conservées en Belgique. Publié en français, il contient plus de 1 500 notices sur les producteurs et les fonds d'archives, représentant quelque 20 km linéaires conservés dans 80 institutions belges. Plus de 30 archivistes et historien·ne·s ont contribué à sa rédaction. Le guide est librement disponible en ligne en Open Access.

Colonial Sources s'appuie sur ce travail. Le guide a déjà grandement facilité l'identification des producteurs, des fonds et des lieux de conservation des archives coloniales, tant pour les États, communautés, citoyen·ne·s que pour les chercheur·euse·s en Belgique et en Afrique. En le convertissant désormais en base de données et en l'enrichissant, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum souhaitent encore améliorer l'identification, l'accessibilité, la consultation et la contextualisation des archives coloniales. Ceci passe notamment par la mise en ligne des instruments d'accès, des documents numérisés et de supports de médiation.

La base de données *Colonial Sources* offre cinq avantages durables :



La plateforme de *Colonial Sources* s'appuie sur le *Guide des sources de l'histoire de la colonisation* (2021). Ce guide offre un aperçu de l'ensemble des archives relatives à l'État indépendant du Congo, au Congo belge et au Ruanda-Urundi, conservées en Belgique. (© Brepols Publishers)



À l'aide d'une enquête en ligne, *Colonial Sources* a sondé les besoins des enseignants belges, néerlandophones et francophones, à propos de l'enseignement du passé colonial.

1. Recherche structurée : les utilisatrices peuvent effectuer des recherches ciblées et affiner les résultats.
2. Dynamisme : les informations peuvent être enrichies et de nouveaux fonds ajoutés.
3. Outils de recherche : les inventaires existants peuvent être reliés aux fonds et rendus interrogables.
4. Consultation numérique : les sources numérisées peuvent être intégrées pour une consultation directe.
5. Contextualisation : des données historiques supplémentaires sur les personnes, institutions et lieux peuvent être fournies, avec des liens vers des bases externes comme Wikidata, VIAF ou ODIS.

Les ambitions de cette base d'archives sont grandes. À court terme, la priorité est donnée à l'intégration des inventaires et des sources numérisées des Archives de l'État et de l'AfricaMuseum, ainsi que de plus de 5 000 notices biographiques de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (ARSOM). À plus long terme, la plateforme vise à intégrer aussi les fonds et documents numérisés d'autres institutions belges. Elle souhaite également intégrer les archives coloniales conservées au Burundi, en RDC et au Rwanda, actuellement absentes du guide. En collaboration avec les archives nationales de ces

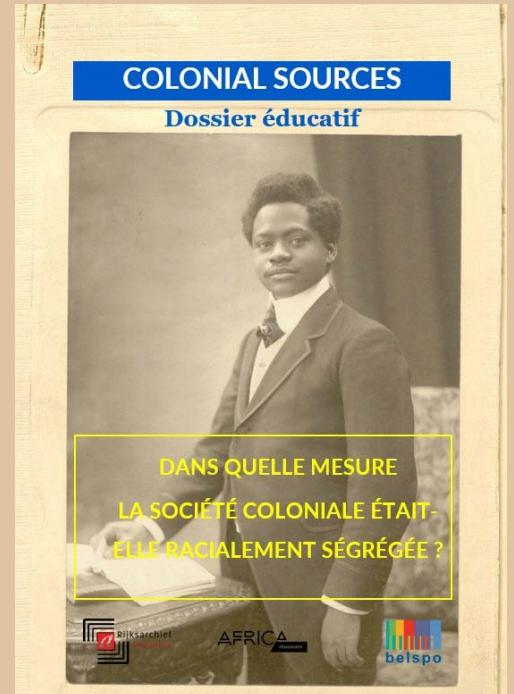
pays, la base d'archives *Colonial Sources* ambitionne ainsi de devenir un portail archivistique durable et cogéré.

L'enseignement de l'histoire de la colonisation

La deuxième objet de *Colonial Sources* est d'ordre éducatif. Selon les recommandations de la Commission parlementaire « Passé colonial », le projet entend soutenir les enseignant·e·s du secondaire dans le traitement du colonialisme belge et de ses impacts dans leurs cours.

En 2024, *Colonial Sources* a mené une enquête en ligne auprès d'une centaine d'enseignant·e·s du réseau néerlandophone et francophone en Belgique. L'enquête a permis d'identifier leurs pratiques pédagogiques actuelles. Il en est ressorti des besoins clairs. De nombreux enseignant·e·s expriment ainsi le désir d'intégrer de nouveaux thèmes et des sources relatives au passé colonial belge dans leurs cours. Mais ils et elles se heurtent souvent à un manque de temps pour effectuer les recherches, reconstituer le contexte ou se familiariser avec la littérature scientifique la plus récente.

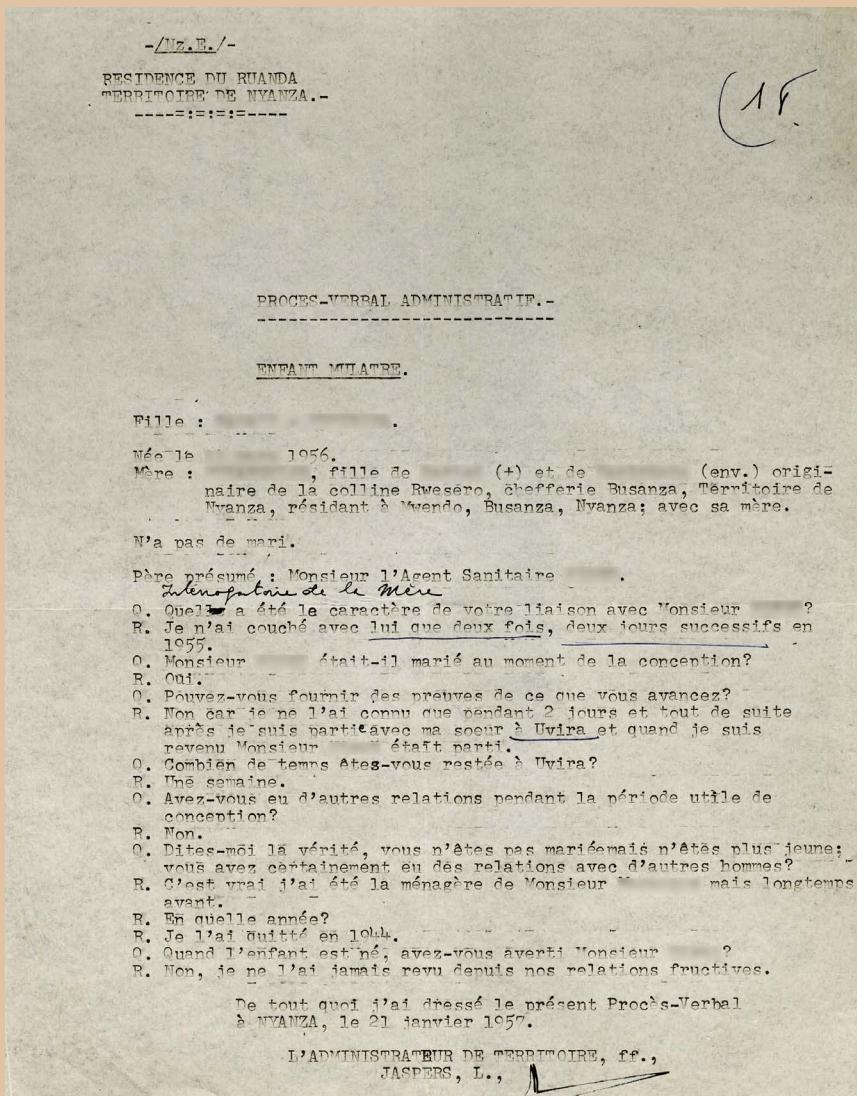
C'est pourquoi *Colonial Sources* développe des dossiers pédagogiques fondés sur



Dossier pédagogique pour l'enseignement secondaire relatif à la ségrégation raciale. Il mobilise le dossier personnel de Paul Panda Farnana (1888-1930), agronome congolais au service de l'administration coloniale au Congo belge. (AGR2, ministère des Colonies, Administration métropolitaine, Personnel d'Afrique, Métropole, Dossiers individuels)

des questions fréquemment posées, telles que :

- Dans quelle mesure la société coloniale était-elle racialement ségrégée ?
- Quel rôle la photographie a-t-elle joué dans la propagande coloniale ?
- Le traitement des personnes métis était-il un crime contre l'humanité ?



Procès-verbal d'un interrogatoire d'une mère rwandaise ayant eu un enfant avec un fonctionnaire colonial belge, 1957. Cette source est analysée en détail dans un dossier pédagogique sur les métis. (AGR2, Administration du Ruanda-Urundi, Collection RWABU, Dossiers personnels).

Ces questions sont abordées au moyen de synthèses thématiques et d'une analyse de sources d'archives. Ainsi, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum souhaitent introduire dans l'enseignement des sources peu connues issues de leurs collections. À l'aide d'outils de *digital storytelling*, les élèves peuvent explorer ces sources eux-mêmes, de manière interactive et approfondie. Les enseignant-e-s peuvent utiliser les leçons proposées dans leur intégralité ou intégrer les sources dans leurs propres cours.

Le choix des thématiques et des sources s'inspire de plusieurs principes clés. Parmi ceux-ci : la pluralité des voix, incluant les perspectives des populations colonisées et des groupes marginalisés comme les femmes et les enfants ; une reconstitution de la vie quotidienne « par le bas » ; ou

encore l'illustration de l'impact de la colonie sur la métropole. En plus de la dimension historique, les dossiers abordent également l'éducation à la mémoire et à la citoyenneté.

L'enquête a également révélé que les ressources pédagogiques existantes sur le passé colonial sont souvent méconnues des enseignant-e-s. *Colonial Sources* travaille donc aussi à la création d'une base de données éducative centralisée. Celle-ci permettra aux enseignant-e-s de rechercher de manière ciblée du matériel didactique sur l'histoire coloniale belge.

Reconnaissance et réparation

Colonial Sources adopte résolument une approche critique du passé colonial.

Les archives relatives à la colonisation portent les traces d'un système de domination violent. Mais elles peuvent aussi être mobilisées au service d'une forme de réparation historique. *Colonial Sources* poursuit cet objectif de deux manières.

La première consiste à décoloniser les sources coloniales. La base de données vise à faciliter la recherche scientifique critique sur le passé colonial, malgré les déséquilibres archivistiques existants. La centralisation et le partage numérique des archives, des instruments de recherche et des informations contextuelles sur une seule plateforme permettent aux chercheur.euse.s et citoyen-ne.s de Belgique, du Burundi, de RDC et du Rwanda d'y accéder plus aisément. Dans les dossiers pédagogiques, les sources utilisées servent elles aussi une déconstruction critique des logiques coloniales et de leurs héritages contemporains.

La seconde approche concerne la décolonisation du traitement des archives coloniales en tant que telles. Ces archives, leurs descriptions et leurs instruments de recherche renferment souvent des rapports de force qui prolongent des inégalités coloniales. Cela se manifeste notamment par une perspective eurocentrée, un langage raciste ou offensant, ou encore par l'invisibilisation des personnes colonisées. De cette manière, les sources coloniales et leurs instruments de recherche perpétuent une injustice historique. Les archivistes ne sont responsables ni du contenu ni des lacunes des collections coloniales, ni du travail de leurs prédécesseurs. Mais ils peuvent éviter d'en reproduire les structures coloniales.

C'est dans cette optique que *Colonial Sources* explore des stratégies pour une pratique archivistique plus inclusive et éthique. Cela peut inclure, par exemple : l'ajout d'avertissements de contenu dans les instruments de recherche ; l'utilisation de thésaurus afin d'identifier

et de contextualiser les termes problématiques dans les descriptions existantes ou futures ; la création de descriptions alternatives ; ou encore le développement de trajectoires participatives avec les communautés concernées.

Pour la suite

Colonial Sources est un projet ambitieux. Dans sa première phase, il se concentre sur les archives et l'enseignement, mais il envisage déjà l'avenir. Parmi les extensions possibles de la plateforme figurent :

- une base de données bibliographique pour soutenir les utilisateur·rice.s dans leurs recherches ;
- une encyclopédie avec des articles sur des thèmes, événements et figures clés à destination du grand public ;
- ou encore des projets de crowdsourcing pour améliorer l'accessibilité des collections coloniales.

Colonial Sources nourrit ainsi l'ambition de devenir la plateforme internationale de référence sur le passé colonial partagé de la Belgique, du Burundi, de la RDC et du Rwanda. 



Édité par la Direction de l'Information du Gouvernement Général - Congo Belge

Avenir — 13.97%

Affiche de propagande réalisée à l'occasion du cinquantenaire du Congo belge. *Colonial Sources* fournit aux enseignants et aux élèves des outils pour déconstruire ces sources de manière critique. (MRAC Tervuren, HO.2004.2.1, affiche publiée par la Direction de l'information du Gouvernement général, 1958)

Références

Chambre des représentants de Belgique. *Commission parlementaire spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo (1885-1908) et le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962), ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réservier. Rapport des experts.* Bruxelles, 26 octobre 2021.

Piret, Bérengère. « Exhumer les vestiges de la colonisation. Les archives coloniales belges et leur histoire ». *Comma*, n° 1 (2015): 51-62. <https://doi.org/10.3828/comma.2015.1.7>

Piret, Bérengère, et Marie Van Eeckenrode. « Un patrimoine (à mettre en) commun : Les enjeux de la gestion des archives produites dans le cadre de la colonisation ». *INFO AAFB – Lettre d'information de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique*, n° 27 (2021): 35-39. <http://hdl.handle.net/2078.3/246431>

Tallier, Pierre-Alain, Marie Van Eeckenrode, et Patricia Van Schuylenbergh. *Belgique, Congo, Rwanda et Burundi : Guide des sources de l'histoire de la colonisation (19e-20e siècle) : Vers un patrimoine mieux partagé !* Turnhout: Brepols Publishers, 2021. <https://doi.org/10.1484/M.STMCH-EB.5.127294>

Van Eeckenrode, Marie, et Pierre-Alain Tallier. « Les archivistes face aux défis de la décolonisation ». *Journal of Belgian History* LII, n° 4 (2022): 93-107.

L'auteur

L'historien Davy Verbeke est collaborateur scientifique du projet *Colonial Sources*, rattaché aux Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier.



Un nouvel inventaire confirme la grande richesse des coléoptères en Belgique



Le 'Minotaure' (*Typhaeus typhoeus*), un coléoptère coprophage à trois cornes, est présent en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Mais d'autres espèces de coléoptères coprophages ont disparu de notre pays.

(Photo : Erwin Deroos)

La Belgique ne compte pas moins de 4 672 espèces de coléoptères. C'est ce qui ressort d'une nouvelle liste établie par une équipe de la Société royale belge d'Entomologie (SRBE) et de l'Institut des Sciences naturelles. « Il y a des nouveaux venus, comme de nombreuses espèces de coléoptères nitidulides, mais aussi des espèces qui ont disparu localement, en particulier chez les gryns et les bousiers », explique l'entomologiste Wouter Dekoninck.

Le biologiste évolutionniste et généticien britannique J.B.S. Haldane a un jour déclaré en plaisantant que si un dieu ou un être divin avait créé tous les organismes vivants sur Terre, ce créateur devait avoir une « préférence extraordinaire pour les coléoptères ». Environ une espèce animale sur quatre sur Terre est un coléoptère. Et ils peuplent pratiquement tous les types d'habitats : le sous-sol, les plantes, l'eau, le fumier, le bois mort, etc.

Il n'est donc pas surprenant qu'il existe également un nombre considérable d'espèces de coléoptères en Belgique.

Mais combien exactement ? Le dernier inventaire à grande échelle, mais incomplet, des coléoptères en Belgique remonte à 1995. Grâce à une analyse approfondie des données (provenant notamment de observations.be et du projet d'inventaire du Jardin Massart à Bruxelles), combinée à une étude documentaire et à l'expertise de plus de trente spécialistes, nous disposons désormais d'une image plus complète et plus précise de la diversité des coléoptères en Belgique⁽¹⁾.

De nouveaux arrivants

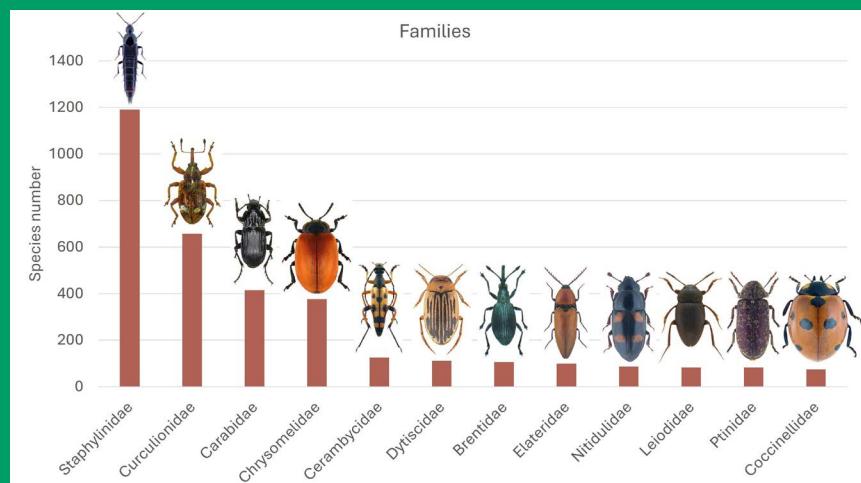
L'équipe a officiellement identifié un total de 4 672 espèces de coléoptères. Depuis 1990, 295 nouvelles espèces ont été observées dans notre pays. C'est dans la famille des coléoptères nitidulides (Nitidulidae) que le nombre d'espèces ajoutées est relativement le plus élevé.

Sur le nombre total d'espèces répertoriées, 108 sont exotiques, principalement dans le groupe des dermestes (Dermestidae) et des ténébrions (Tenebrionidae).



L'un des nouveaux venus en Belgique : le scarabée *Mimela junii*. Cette espèce originaire d'Europe du Sud a probablement été introduite lors du transport de grandes plantes en pot.

(Photo : Laurens van der Linde, sur waarnemingen.nl)



Qui a la plus grande famille dans notre pays ? Ce sont les staphylinins (Staphylinidae) qui remportent la palme avec environ 1 200 espèces différentes.

(Photos des coléoptères : Udo Schmidt)



Les nouvelles espèces observées appartiennent principalement à la famille des Tenébrions. Il s'agit entre autres d'un nouveau coléoptère pour notre pays (*Corticeus linearis*), conservé dans les collections de l'Institut des Sciences naturelles.

(Photo : Institut des Sciences naturelles)



Ce scarabée (*Eudolus quadriguttatus*) n'a plus été observé dans notre pays depuis 1950 et est considéré comme localement éteint. Cause : l'utilisation de pesticides sur le bétail.

(Photo : Institut des Sciences naturelles)



Ce petit coléoptère aquatique (*Gyrinus aeratus*) et de nombreux autres coléoptères ont disparu depuis les années 1950. Cause : la baisse de la qualité de l'eau.

(Photo : Institut des Sciences naturelles)

Elles ont été introduites à partir de régions exotiques ou ont migré vers nos régions depuis des zones plus méridionales. « Les espèces exotiques ne sont pas nécessairement envahissantes », explique Wouter Dekoninck, entomologiste à l'Institut des Sciences naturelles. « La coccinelle asiatique, entre autres, l'est. Ce coléoptère a été introduit dans notre pays comme agent de lutte biologique contre les pucerons, mais il se nourrit également des larves des coccinelles indigènes et des œufs de papillons, ce qui en fait une menace. »

léoptères capable de nager à la surface de l'eau). Environ un quart des espèces de ces deux familles ont disparu depuis soixante-dix ans. Une explication ? « La qualité de l'eau s'est détériorée après 1950, ce qui a entraîné la disparition d'un certain nombre d'espèces de coléoptères aquatiques », dit Arno Thomaes (SRBE), premier auteur du nouvel inventaire. « Si nous n'observons plus beaucoup de scarabées coprophages, c'est parce que le bétail est traité avec des pesticides contre les parasites intestinaux. Ces substances se retrouvent dans les scarabées via le fumier. »

trois régions. La Wallonie compte 14 % d'espèces uniques (non présentes dans les autres régions), la Flandre 7 %. Cela s'explique par leurs habitats uniques : notamment les tourbières hautes et les prairies calcaires en Wallonie, et les environnements côtiers en Flandre.

« La nouvelle liste des coléoptères de Belgique sert désormais de base pour la poursuite de la surveillance, la gestion de la nature et la mise en œuvre des politiques », explique Arno Thomaes. « Les coléoptères sont des indicateurs essentiels des écosystèmes. Leur présence ou leur absence est un indicateur de la santé de ces derniers. »

Moins de coléoptères et de scarabées

Plus de quatre mille espèces sont réparties en 103 familles. Les plus grandes familles de coléoptères en Belgique sont les staphylinidae (Staphylinidae), les charançons (Curculionidae), les carabes (Carabidae) et les chrysomèles (Chrysomelidae). Les staphylinidae (allongés et généralement de couleur foncée) arrivent en tête avec pas moins de 1 200 espèces.

En comparant les anciens inventaires des populations de coléoptères avec ceux d'aujourd'hui, les entomologistes ont constaté que 145 espèces ont probablement disparu au niveau national. Elles n'ont plus été observées dans notre pays depuis 1950. Les familles les plus menacées sont les bousiers (Aphodiidae) et les gyrins (Gyrinidae ; le seul groupe de co-

Des espèces uniques

Pour la plupart des familles, la liste fait la distinction entre les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) et trois périodes (avant 1950, 1950-1999 et à partir de 2000). Cette classification permet de suivre les tendances en matière de biodiversité et de répartition des espèces. La plupart des espèces de coléoptères (56 %, soit près de 1 800 espèces) ont été observées dans les

De tels inventaires constituent un travail de longue haleine et ne sont possibles aujourd'hui que grâce à une bonne collaboration entre des experts et plusieurs dizaines de citoyens scientifiques.

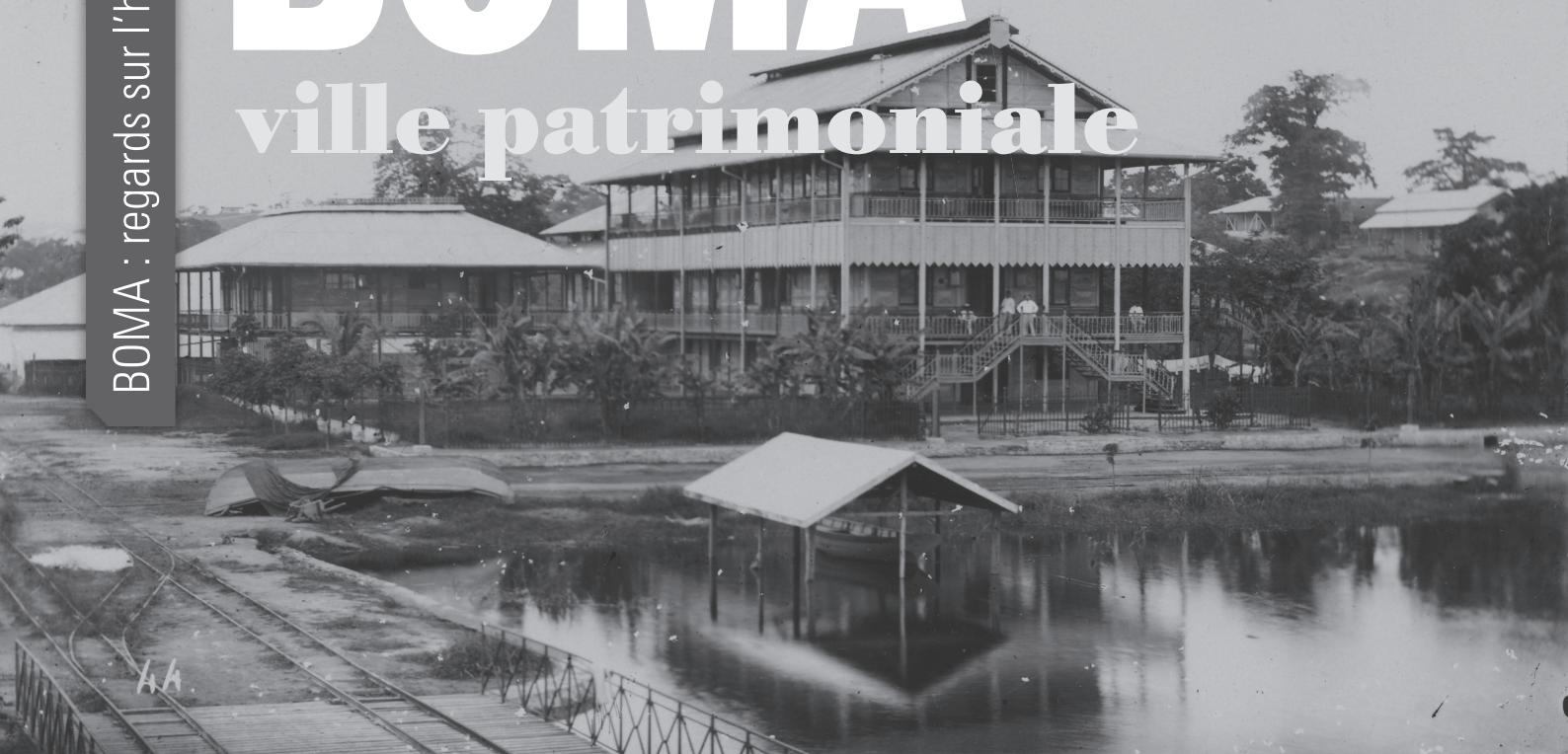
(Source : IRSNB)

Plus

La liste des coléoptères de Belgique (Coleoptera) est disponible en ligne (www.srbe-kbve.be > publications > Belgian Journal of Entomology 2025 > vol. 158) et sera bientôt publiée sous forme de livre. La liste complète sera également accessible sur GBIF (www.gbif.org), un réseau international et une plateforme de données qui offre un accès libre aux données sur la biodiversité dans le monde entier.

BOMA

ville patrimoniale



L'ancien hôtel de la Société des magasins généraux à Boma.
Photo attribuée à H. A. Shanu, probablement en 1896. Collection MRAC, AP.0.0.44

Deux étudiantes congolaises en témoignent



Elizabeth Lusakumunu (UKV), Christivie Basilua (UKV) et Hein Vanhee (MRAC)

Nichée sur les rives du fleuve Congo, Boma est une ville unique au passé dense et singulier. Depuis plus de 250 ans, elle est le théâtre d'événements qui ont marqué l'histoire de la région et du pays tout entier. Ancien port de la traite, puis des produits agricoles, puis enfin capitale coloniale, et carrefour culturel, Boma porte les traces visibles et invisibles de son riche héritage.

C'est pour mieux comprendre, documenter et valoriser ce patrimoine que le projet BOMACAPITALE a vu le jour. Il réunit l'Université Président Kasa-Vubu de Boma (UKV), l'Université de Kinshasa (UNIKIN) et le Musée royal de l'Afrique centrale



Les neuf anciens rois de Boma en 1892.
Photo H. A. Shanu, 1892. Collection MRAC, AP.0.0.28524

de Tervuren (MRAC), avec le soutien de la Coopération belge au développement. Le projet combine recherche historique, diffusion des connaissances, restitution des savoirs et préparation d'une exposition d'archives photographiques qui sera présentée à Boma.

Dans ce cadre, un stage de formation a été organisé pour des étudiants congolais au MRAC. Deux étudiantes de Boma partagent ici leur expérience, leurs découvertes et leur regard sur l'histoire et le patrimoine de leur ville.

« Ce stage a changé mon regard sur l'histoire », confie Elizabeth Lusakumunu. « Au musée de Tervuren, j'ai découvert la critique historique comme méthode rigoureuse et vivante. On apprend à ne pas prendre les documents du passé

pour argent comptant. Une source, ce n'est jamais une vérité pure : c'est une parole située, avec ses intentions, ses oubliés, parfois ses silences. En parcourant les archives et les collections, j'ai compris qu'étudier l'histoire, c'est aussi une manière d'être responsable. Il faut interroger les récits, confronter les points de vue, écouter ce qui a été oublié. Cela m'a donné envie de continuer à étudier l'histoire, pas seulement pour transmettre des faits, mais pour les restituer avec justice et sensibilité. »

Christivie Basilua ajoute : « J'ai participé, avec Elizabeth, à la préparation de l'exposition qui aura lieu à Boma. Travailler sur l'exposition m'a permis de réfléchir à ce que signifie raconter l'histoire de notre ville. Avec l'équipe, nous avons défini cinq grands thèmes : Boma avant

la colonisation, la période où elle devient capitale coloniale, les cérémonies officielles, les personnalités locales souvent oubliées, et enfin le patrimoine comme lien entre passé et présent. J'ai particulièrement aimé cette dernière partie, parce qu'elle nous pousse à penser à ce que nous voulons transmettre aux générations futures. »

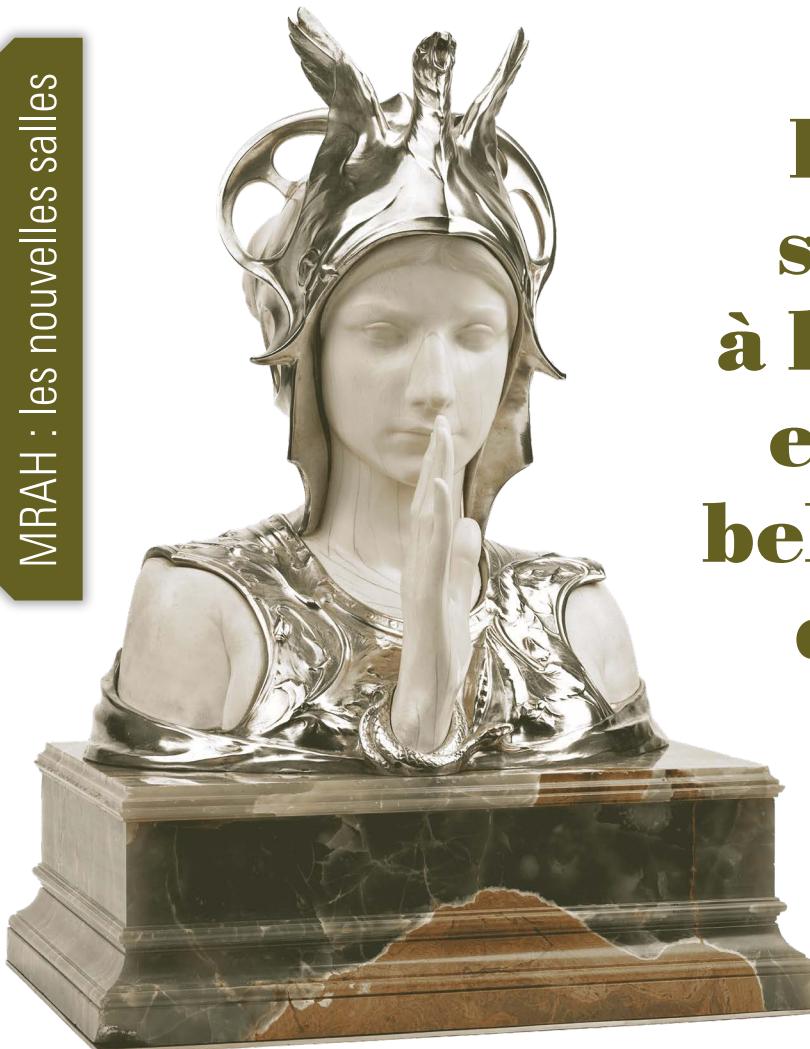
« Nous avons aussi réfléchi à l'emplacement de l'exposition, à la manière de toucher un public large, et aux partenariats à établir. Une enquête est même prévue après l'exposition pour recueillir les impressions des visiteurs. C'est une belle façon de construire l'histoire avec les habitants eux-mêmes. »

Deux voix, deux regards, une même volonté de faire vivre l'histoire de Boma. 



Pendant leur stage au MRAC, Christivie Basilua (à gauche) et Elizabeth Lusakumunu (à droite) discutent des thèmes de l'exposition de photographies anciennes qui sera réalisée à Boma, en République démocratique du Congo, en novembre 2025.

Photo H. Vanhee, 14/05/2025



Les nouvelles salles dédiées à l'Art nouveau et à l'Art déco belges aux Arts décoratifs du XIX^e siècle

Sphinx mystérieux, Charles Van der Stappen (1843-1910), 1897
Ivoire, argent, onyx, 56,5 cm + 18 cm
Achat 1897, Inv. Sc. 73
© Art & History Museum

Après de longues années de préparatifs, deux nouvelles salles, l'une consacrée aux Arts décoratifs du XIX^e siècle, l'autre à l'Art nouveau et à l'Art déco belges, ont ouvert leurs portes au Musée Art & Histoire, à Bruxelles. Ces salles, d'une superficie totale de 1200 m², accueillent une multitude d'œuvres d'art exceptionnelles, dont beaucoup sont exposées pour la première fois. Porté par le mécénat du Fonds Baillet Latour, ce projet met notamment à l'honneur le jardin d'hiver de la maison Cousin, chef-d'œuvre signé Victor Horta, qui a fait l'objet d'une restauration complète.

Le parcours s'ouvre dans une première salle consacrée à l'Art nouveau et à l'Art déco belges. C'est l'Art nouveau qui inaugure la visite : né en 1893, il constitue la première véritable expression stylistique nationale de la Belgique. Présentées à travers une série de thématiques, la richesse et la diversité de ce courant artistique sont mises en lumière en dialogue avec

les grandes expositions nationales et internationales de l'époque, les contextes sociaux et économiques, ainsi que les réseaux de relations entre commanditaires et artistes. Les visiteurs peuvent découvrir le travail de figures marquantes telles que Paul Hankar, Henry van de Velde, Victor Horta, Georges Hobé, Paul Hamesse, Léon Sneyers, Gustave Serrurier-Bovy, Isidore et Hélène De Rudder, Charles Van der Stappen et Philippe Wolfers, parmi tant d'autres. Grâce à des textes de contextualisation, des notices explicatives et des photographies d'archives, leurs œuvres sont replacées dans leur cadre historique.

Dans le vaste espace de cette première salle, le regard est naturellement attiré par l'impressionnante reconstitution du jardin d'hiver, une structure en acier dont les parties visibles sont finement dorées. Son plafond, ainsi que les battants de la double porte d'entrée, sont ornés de magnifiques vitraux. Véritable écrin de raffinement, le jardin d'hiver, d'une

superficie de 4 mètres sur 9 et s'élevant à 6 mètres de hauteur, est habillé de boiseries élégantes, d'une cheminée en marbre et d'un sol en mosaïque. Grâce à la vigilance de l'architecte Jean Delhaye, l'un des derniers élèves de Victor Horta, les éléments de la structure ont été soigneusement démontés dans les années 1960. Six décennies plus tard, la restauration et le réassemblage ont été réalisés sous la direction de Barbara Van der Wee Architects, un bureau spécialisé dans la restauration de l'œuvre de Horta. Ce projet a pu voir le jour grâce au mécénat de nombreux partenaires, en particulier la TotalEnergies Foundation. Il s'agit aujourd'hui du seul projet de reconstitution d'un bâtiment Horta qui s'est concrétisé, ceux de la Maison du Peuple ou de la maison Aubecq étant malheureusement restés lettre morte. L'importance de ce projet est d'autant plus évidente que quatre des maisons de Horta figurent aujourd'hui sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les années 1910, avec des œuvres de figures majeures telles qu'Alphons Van Beurden, Constant Montald ou encore Oscar Van de Voorde, marquent l'émergence de l'Art déco, qui deviendra le style dominant des années 1920 et 1930. Si la France s'impose comme le berceau d'une créativité remarquable et raffinée, la petite Belgique n'est pas en reste, se distinguant par des créations d'une grande qualité. L'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes, organisée à Paris en 1925, constitue un jalon important à bien des égards. La Belgique y brille grâce aux réalisations de son créateur et ensemblier vedette, Philippe Wolfers. À l'entrée du pavillon belge trône l'impressionnante sculpture *L'Art décoratif* de Pieter Braecke. Redécouverte récemment

dans l'atelier de moulage du musée, cette œuvre est aujourd'hui présentée au public. Ce moment de reconnaissance internationale n'empêche toutefois pas une prise de conscience au sein du pays : pour rester à la pointe, il devient urgent de repenser l'enseignement artistique. Cette volonté de renouveau se concrétise peu après par la création de l'école d'art La Cambre/Ter Kameren, placée sous la direction du visionnaire Henry van de Velde. La section consacrée à l'Art déco met également en lumière plusieurs tendances de fond, telles que les influences extraeuropéennes, l'impact du modernisme ou encore le retour aux sources classiques. Parmi les autres figures et maisons emblématiques de cette période, on retrouve notamment Albert Van Huffel, Charles Catteau, le Val-Saint-Lambert, les



Daphné, Isidore de Rudder (1855-1943),
Céramique d'Art Vermeren-Coché,
ca. 1895
Biscuit, partiellement émaillé, 38 cm
Inv. CR.583
© Art & History Museum



Poster 'Paul Hankar Architecte', Adolphe Crespin (1859-1944), 1894
Lithographie en couleurs sur papier, imprimerie AD Mertens, 53 cm
Inv. 2024.0161
© Art & History Museum



Coupe, Léon Ledru (1855-1926), Les Cristalleries du Val-Saint-Lambert, 1897
Cristal triplé et taillé, 16,5 cm
Achat 1977, Inv. VE.186
© Art & History Museum

frères De Coene ou encore Marcel-Louis Baugniet. Le parcours s'achève sur une œuvre iconique : *Diane chasseresse*, une spectaculaire sculpture en bronze laqué polychrome signée Marcel Wolfers.

La salle consacrée aux Arts décoratifs du XIXe siècle a pour fil conducteur les grandes transformations sociétales. L'urbanisation croissante et l'essor de la bourgeoisie bouleversent les rapports sociaux et donnent naissance à de nouvelles idéologies. C'est aussi une époque où les sciences, la technologie et la mécanisation connaissent un essor fulgurant. Dans ce contexte de mutation



Demi-canapé modèle Campagne, Gustave Serrurier-Bovy (1858-1910), 1902
 Acajou, textile, 140 cm
 Don M. Gilbert Weynants 1974, Inv. M.33
 © Art & History Museum



Composition décorative avec un oiseau, Gabrielle Montald-Canivet (1867-1942), 1929
 Gouache sur papier, fond d'or, 64,5 cm
 Acquis 1982, Inv. 2018-0018

rapide, la société se redessine et voit émerger de nouveaux styles dans les Arts décoratifs. Au début du XIX^e siècle, c'est le style néoclassique qui s'impose. Puisant ses références dans l'Antiquité classique, il se décline en plusieurs courants successifs : Directoire, Consulat et Empire. La vision de Napoléon Bonaparte joue un rôle central dans la construction et la diffusion de cette esthétique appliquée au mobilier et aux objets d'usage luxueux. Parmi les chefs-d'œuvre de cette période figure l'orfèvrerie du Parisien Jean-Baptiste Claude Odiot. Plusieurs de ses pièces exceptionnelles sont aujourd'hui exposées grâce au dépôt de la Fondation Roi Baudouin, issu du legs du comte Thierry de Looz-Corswarem. Le mobilier du salon dit « de Waterloo », réalisé dans le célèbre atelier parisien de Georges Jacob, est également exposé dans la nouvelle salle.

Un esprit plus léger s'installe avec le style de la Restauration, sous Charles X en France et Guillaume Ier au Royaume-Uni des Pays-Bas, dont faisait alors partie la future Belgique. À cette époque, la porcelaine de Bruxelles est très recherchée. Frédéric Faber peint des pièces de luxe à partir de lithographies de Jean-Baptiste Madou. Dans le domaine du verre, la cristallerie de Vonêche — ancêtre à la fois du Val-Saint-Lambert et de Baccarat — se distingue par sa production de verreries de luxe de grande qualité. Ce style Restauration ouvre ensuite la voie à des réinterprétations des styles historiques, avec l'émergence du néo-gothique, du néo-rococo et du néo-Renaissance. Le néo-gothique trouve un fort écho dans les milieux catholiques, qui l'adoptent pour la construction d'églises, mais aussi d'écoles, de gares, de bureaux de poste, de châteaux et d'habitations. La Belgique devient une référence à l'échelle européenne, tout comme elle le sera pour l'éclectisme ou pluralisme stylistique. Enfin, avec des figures comme Émile Gallé à Nancy, actif aussi bien dans le mobilier que dans le verre décoratif, l'Art nouveau commence à poindre, bouclant ainsi la boucle de cette riche histoire stylistique.

Au-delà de l'évolution des styles, la salle consacrée au XIX^e siècle met également en lumière une série de thématiques sociétales, illustrées à travers une riche sélection d'objets. L'art de la table, l'hygiène, les loisirs et le tourisme, les divertissements à la campagne, les voyages, l'enfance — avec une attention particulière portée aux premières années



Paire de chandeliers dits 'aux vestales', attribués à Pierre Chibout, Paris, vers 1810-1815
 Bronze doré et noirci, 62 cm
 D2022.002.015 (Coll. Fondation Roi Baudouin, Fonds Comte Thierry de Looz-Corswarem)



Robe de mariée, Bruxelles, ca. 1862
 Tulle brodé, coton, lin, environ 200 cm
 D.4362 (acquis en 1983)



Lanterne magique, Elie Xavier Mazo, Paris, 1880-1900
 Tôle de fer, laiton, 36,5 cm
 & Plaques pour lanterne magique 'Le tour du monde en 80 jours', France, 1872-1900
 Verre
 PH 0000350 (Don de M. et Mme Coupé en 1999)



Portraits carte-de-visite, Belgique, 1880-1900
 Photo sur carton
 2020.0499-0501 (acquis en 2020)

de vie, au jeu et à l'apprentissage — mais aussi l'éclairage, la mesure du temps, la mode, la photographie, les moyens de communication et les arts appliqués sont autant de facettes de la vie quotidienne

évoquées dans le parcours. Un hommage particulier est rendu à la famille de collectionneurs Verhaeghe de Naecker, qui a légué au musée, en 1943, un ensemble remarquable de peintures et d'objets.

La scénographie sobre de l'ensemble a été conçue par le célèbre bureau de design Pièce Montée, basé à Gentbrugge.

(Source : MRAH)

Chicons, boulettes et micro- gravité

Lorsque l'astronaute de l'ESA Raphaël Liégeois s'envolera vers la Station spatiale internationale, il emportera avec lui non seulement des expériences scientifiques et des objectifs de mission, mais également un souvenir réconfortant de chez lui sous la forme de deux plats belges appréciés.

Raphaël Liégeois, ingénieur biomédical et neuroscientifique belge, a été sélectionné comme membre de la promotion 2022 des astronautes de l'ESA. Il a terminé la formation de base des astronautes en tant qu'astronaute pleinement qualifié de

l'ESA en avril 2023, et a été assigné à son premier vol spatial vers la Station spatiale internationale lors du Conseil spatial tenu à Bruxelles en mai 2024.

Dans le cadre de la tradition de l'ESA permettant aux astronautes de sélectionner des "aliments bonus" — des repas spéciaux qui offrent une saveur particulière, en fonction de leurs préférences personnelles et de leur culture — Raphaël a choisi deux trésors culinaires qui reflètent ses racines et sa fierté régionale : le gratin de chicons au jambon et les boulets à la liégeoise.

Un classique flamand repensé pour l'espace

Le gratin de chicons au jambon, un classique flamand, a été créé par le chef Wouter Keersmaekers du célèbre restaurant De Schone van Boskoop à Anvers, avec le soutien de la sommelière Margot Heydt. Ce plat crémeux et réconfortant met en avant le chicon d'origine locale, le jambon de Hove et une riche sauce béchamel préparée avec du fromage Orval — un clin d'œil aux liens familiaux de Raphaël avec la région d'Orval.



Le gratin de chicons au jambon
© Belspo



Les boulets à la liégeoise
© Belspo



L'équipe du restaurant De Schone van Boskoop à Anvers
© Belspo

« En tant que chef avec un profond amour pour notre patrimoine culinaire flamand, j'ai eu l'opportunité unique de collaborer avec l'ESA sur ce projet », a déclaré Wouter. « Raphaël voulait emmener un plat belge authentique dans l'espace, et celui-ci, un des favoris de sa mère, semblait être le choix parfait. Le plat est plus que simplement délicieux ; il est symbolique. Avec des ingrédients provenant localement des trois régions de Belgique — viande de Flandre, chicons de Bruxelles et fromage de Wallonie — c'est un hommage culinaire à l'unité nationale et à la durabilité.



Au fourneau avec le chef Frédéric Lambert de l'Amirauté à Tilff/Esneux
© ESA

Un classique wallon, avec une touche sucrée

Les boulets à la liégeoise, préparés par le chef Frédéric Lambert et sa femme Maureen Cézar de la charmante taverne L'Amirauté à Tilff/Esneux, apportent une autre tradition belge appréciée dans l'espace. Ces boulettes de viande emblématiques « à la liégeoise » sont connues pour leur sauce aigre-douce faite avec des oignons, du vinaigre, du sucre brun ainsi que du Sirop de Liège, un épais sirop de fruits à base de pommes et de poires.

« Ce ne sont pas juste des boulettes de viande », dit Frédéric. « Elles sont un goût de la tradition wallonne, remontant à

Raphaël Liégeois

L'astronaute belge Raphaël Liégeois est né en 1988. Il a étudié l'ingénierie biomédicale à l'Université de Liège de 2005 à 2011. Il est également devenu Ingénieur Centralien dans le cadre d'un programme d'échange de double diplôme avec l'École centrale Paris en 2009 et a obtenu un master en physique fondamentale de l'Université Paris-Sud Orsay en 2010. Pendant ses études à Paris, il a participé à une campagne de vols paraboliques avec l'agence spatiale française CNES pour tester une expérience de physique. De 2011 à 2015, il a obtenu un doctorat en neurosciences à l'Université de Liège, où il a développé des modèles mathématiques du fonctionnement du cerveau. Raphaël parle français, anglais et néerlandais.

Pendant sa période de doctorant, Raphaël a travaillé comme assistant pour divers cours, comme la modélisation de systèmes, ou les systèmes non linéaires, à l'Université de Liège. De 2015 à 2017, il a effectué un séjour de recherche postdoctoral à l'Université nationale de Singapour, où ses recherches visaient à définir de nouveaux marqueurs de neuro-imagerie des maladies neurodégénératives. De 2018 à 2021, Raphaël a été chercheur postdoctoral senior à l'École polytechnique fédérale de Lausanne où il a développé des modèles dynamiques de la fonction cérébrale. Pendant ce temps, Raphaël a également été chercheur invité à l'Université de Stanford, aux États-Unis, en 2019.

Depuis 2021, Raphaël travaille comme chargé de recherche et d'enseignement à l'Université de Genève ainsi qu'à l'École polytechnique fédérale de Lausanne où il enseigne la neuro-ingénierie et les statistiques, tout en poursuivant des recherches sur la dynamique cérébrale dans la santé et la maladie. Ses recherches ont été récompensées par plusieurs prix et distinctions. Ses activités incluent l'organisation de plusieurs cours et événements internationaux.

Raphaël est un pilote actif de montgolfière, de ballon à gaz et de planeur. Il détient également des brevets de plongée et de voile. En 2017, Raphaël et sa femme ont effectué un voyage à vélo de 4 mois de Singapour à la Belgique pour rencontrer des poètes à travers l'Asie et l'Europe.

Dans son temps libre, Raphaël aime lire des biographies et de la poésie. Il est actif dans une variété de sports tels que la course à pied, la natation, le cyclisme, la plongée et la voile.

En novembre 2022, Raphaël a été sélectionné comme astronaute de carrière à l'ESA. Il a commencé sa formation de base d'un an en avril 2023 et obtenu sa certification d'astronaute au Centre européen des astronautes de l'ESA le 22 avril 2024, ce qui le rend éligible à des missions spatiales. En mai 2024, Raphaël a été assigné à sa première mission de longue durée à bord de la Station spatiale internationale. Pour le moment, son vol est prévu en 2026.

des siècles. Nous avons adapté la recette pour qu'elle soit sans alcool et adaptée à l'espace, tout en préservant la saveur riche et veloutée qui rend ce plat si apprécié. » Traditionnellement servi avec des frites et de la mayonnaise, la version spatiale de ce plat pourrait sembler manquer de croustillant, mais elle conserve en fait tout le cœur et l'héritage de la recette originale.

Un peu de gastronomie terrestre dans les étoiles

Pour Raphaël, ces plats sont plus que des repas ; ce sont des souvenirs. « En choisissant ces deux plats, je voulais mettre en valeur des produits locaux : les pommes du Pays d'Aubel, les chicons flamands et le fromage d'Orval », a-t-il partagé. « Ce sont des plats simples que je connais bien et qui, réinterprétés par deux chefs belges d'Anvers et de Liège, me permettront de me sentir un peu comme chez moi à bord de la Station. » Ces repas soigneusement préparés offriront non seulement de la nourriture, mais aussi un réconfortant rappel de la maison, une petite mais significative manière de rester ancré tout en flottant loin au-dessus de la Terre.

(Source : ESA) 



© ESA

SCIENCE

Connection

SCIENCE CONNECTION EST LE MAGAZINE GRATUIT DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE FÉDÉRALE (BELSPO)

Editeur responsable :

Arnaud Vajda
WTC III
Boulevard Simon Bolivar, 30 - boîte 7
B-1000 Bruxelles

Coordination :

Patrick Ribouville et Olivier Delacuvellerie
scienceconnection@belspo.be
www.scienceconnection.be

Ont collaboré à ce numéro :

Christivie Basilua (Université Président Kasa-Vubu), Joëlle Bertrand (Politique scientifique fédérale), Laurence Burnotte (Politique scientifique fédérale), Guy Coppieters (Archives générales du Royaume), Olivier Delacuvellerie (Politique scientifique fédérale), Paul Drosens (Archives générales du Royaume), Nastja Elst (Politique scientifique fédérale), Stéphanie Fratta (Institut royal d'Aéronomie spatiale de Belgique), Anna Heck (Belgian Biodiversity Platform/INBO), Sharon Lecocq (Politique scientifique fédérale), Karolien Lefever (Institut royal d'Aéronomie spatiale de Belgique), Elizabeth Lusakumunu (Université Président Kasa-Vubu), Isabelle Ponteville (Archives générales du Royaume), Max Schravendael (Politique scientifique fédérale), Patrick Ribouville (Politique scientifique fédérale), Bart Rymen (Politique scientifique fédérale), An Vandenberghe (Archives générales du Royaume), Hein Vanhee (Musée royal de l'Afrique centrale) et Davy Verbeke (Archives générales du Royaume).

Les auteur·e·s sont responsables du contenu de leur contribution.

Photo de couverture : Le scarabée Mimela junii (Photo : Laurens van der Linde, sur waarnemingen.nl)

Tirage :

11.000 exemplaires en français et en néerlandais.

Abonnement :

www.scienceconnection.be

Tous les numéros sont disponibles en format PDF.

Une erreur à votre patronyme ? Une adresse incomplète ? Un code postal erroné ? N'hésitez pas à nous le faire savoir par retour de courrier électronique.

Conception graphique et impression :

Van der Poorten, Kessel-Lo



Imprimé avec des encres végétales sur un papier respectueux de l'environnement.

La mission de la Politique scientifique fédérale (Belspo) est la maximalisation du potentiel scientifique et culturel de la Belgique au service des décideur·euse·s politiques, du secteur industriel et des citoyen·ne·s : 'une politique pour et par la science'. Pour autant qu'elle ne poursuive aucun but commercial et qu'elle s'inscrive dans les missions de la Politique scientifique fédérale, la reproduction par extraits de cette publication est autorisée. L'Etat belge ne peut être tenu responsable des éventuels dommages résultant de l'utilisation de données figurant dans cette publication.

La Politique scientifique fédérale ni aucune personne agissant en son nom n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette publication ou des erreurs éventuelles qui, malgré le soin apporté à la préparation des textes, pourraient y subsister.

La Politique scientifique fédérale s'est efforcée de respecter les prescriptions légales relatives au droit d'auteur et de contacter les ayants droits. Toute personne qui se sentirait lésée et qui souhaiterait faire valoir ses droits est priée de se faire connaître.

© Politique scientifique fédérale 2025
Reproduction autorisée moyennant citation de la source.

Interdit à la vente.



FLIGHT

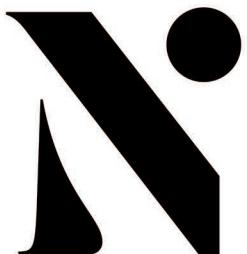
EXPOSITION

17.10.25 → 09.08.26



Rue Vautier 29
1000 Bruxelles

natural
sciences
.be



Une exposition conçue conjointement avec

LE SOIR

La 1ère

rtbfr
audio
KIDS

brussels
AIRLINES

(B)

MUSÉE
AIR +
ESPACE
AÉROPORT PARIS – LE BOURGET

PARQUE de las CIENCIAS
ANDALUCIA – GRANADA

Universum® Bremen

belspo

.be